

Introduction prochaine d'une nouvelle formule destinée à la location



Une nouvelle formule destinée à la location de logements sera introduite dans le marché locatif dans l'objectif de diversifier l'offre et de satisfaire la demande, a indiqué hier le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmajid Temmar. Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, M. Temmar a indiqué que le marché locatif, qui est souvent un segment occulté, devrait faire l'objet d'une réflexion et d'étude pour diversifier l'offre de logement, indiquant toutefois que son secteur œuvre à étudier tous les segments qui peuvent apporter un plus pour la diversification de l'offre en matière de l'habitat.

P.3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO 

29° : ALGER
29° : TAMANRASSET

Lundi 16 octobre 2017 - 25 Muhharam 1439 - N° 1734 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-MALI

M. Messahel transmet un message du Président Bouteflika à son homologue malien portant sur la situation dans la région

P.3

ALGÉRIE-UIP

M. Bensalah réitère l'attachement de l'Algérie au règlement politique des crises et au droit des peuples à l'autodétermination

P.24

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UA

Le ministre des Affaires étrangères à Addis-Abeba

P.24

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS

Entretien à Washington entre le ministre des Finances et M^{me} Polaschik du département d'Etat

P.5

LA 14^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU RÉSEAU ARABE DES INSTITUTIONS NATIONALES DES DROITS DE L'HOMME S'EST OUVERTE À L'HÔTEL AURASSI (ALGER)

Droits de l'homme :

M. Louh :
«L'Algérie a intégré dans sa législation les dispositions des chartes et traités internationaux»



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé hier que l'Algérie a intégré dans sa législation les dispositions des chartes et traités internationaux relatifs aux droits de l'homme et à la préservation contre toute forme de criminalité. Intervenant à l'ouverture des travaux de la 14^e session de l'Assemblée générale du Réseau arabe des institutions nationales des droits de l'homme à l'hôtel Aurassi (Alger), M. Louh a indiqué que "l'Algérie a ratifié et adhéré à toutes les chartes et traités internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme et à la prévention et la lutte contre toutes les nouvelles formes de criminalité", ajoutant que "tous ces instruments internationaux sont intégrés dans sa législation".

P.3



«Le gouvernement examinera 'prochainement' un projet de loi relatif à la protection des données personnelles»

FINANCEMENT NON CONVENTIONNEL :
Publication de la loi au Journal officiel

P.6

MICRO-ENTREPRISE:
143.800 femmes rurales bénéficiaires de crédits de l'ANGEM depuis 2012

P.6

POMMES DE TERRE :
Opération de déstockage de 1 million de qx

P.7

ÉNERGIE ▶ **Le P-DG de Sonatrach salue l'avancement des travaux de la raffinerie d'Alger**

P.p 6-7

▶ **Rachid Nadil nommé P-DG de Naftal**

SANTÉ

Alzheimer

Vers des diagnostics plus précoces

P.p 12-13

HISTOIRE
Plusieurs villes en France commémorent les massacres du 17 octobre 1961

P.16

FOOTBALL

FAF
Rabah Saâdane nouveau DTN, Boualem Charef désigné DEN

P.21

MDN

Lutte contre la contrebande et la criminalité organisée

Six (06) narcotrafiquants interceptés et saisie de quantités importantes de produits divers dans plusieurs wilayas

P.3

MOSTAGANEM

Célébration de la Journée mondiale de la nutrition et de la Journée nationale de l'orientation agricole

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Ghania Eddalia, participera en compagnie du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, et le représentant de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture «FAO», à la cérémonie officielle de la Journée mondiale de la nutrition et la Journée nationale de l'orientation agricole, prévue aujourd'hui à Mostaganem. A cette occasion, la délégation ministérielle donnera le coup d'envoi de la saison agricole 2017/2018 à partir de l'université Abdelhamid Ibn Badis, et effectuera une visite à l'exploitation agricole des frères «Bendaha» de Aïnouissy et l'exploitation arboricole «El-Bustan» de Forkana.

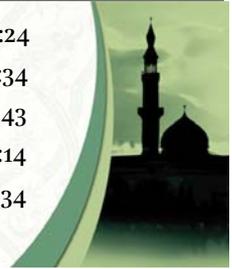
La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Ghania Eddalia, participera en compagnie du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, et le représentant de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture «FAO», à la cérémonie officielle de la Journée mondiale de la nutrition et la Journée nationale de l'orientation agricole, prévue aujourd'hui à Mostaganem. A cette occasion, la délégation ministérielle donnera le coup d'envoi de la saison agricole 2017/2018 à partir de l'université Abdelhamid Ibn Badis, et effectuera une visite à l'exploitation agricole des frères «Bendaha» de Aïnouissy et l'exploitation arboricole «El-Bustan» de Forkana.



Horaire des prières

Lundi 24 Moharem 1439

Fajr	05:24
Dohr	12:34
Asr	15:43
Maghreb	18:14
Isha	19:34



MUSÉE DU MOUDJAHID

Conférence sur «Les événements du 17 octobre 1961»



Le Musée national du moudjahid, organise aujourd'hui, une conférence historique à l'occasion de la commémoration des événements du 17 octobre 1961.

LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR

Conférence demain de l'historien Fouad Soufi

Les éditions ANEP, organisent demain mardi 17 octobre à partir de 15h à la librairie Chaïb Dzaïr sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre, une conférence intitulée «17 octobre 1961, devoir de mémoire» animée par l'historien Fouad Soufi.

SALLE IBN KHALDOUN

Projection du film «Annabelle 2»

Le film «Annabelle 2» du réalisateur David F. Sandberg, sera en projection, à la salle Ibn Khaldoun, du 16 au 19 octobre à raison d'une séance par jour (19h).

OCTOBRE ROSE
La DGSN organise une campagne de sensibilisation au cancer du sein

A l'occasion d'Octobre rose, mois consacré à travers le monde à la lutte contre le cancer du sein, la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), a organisé une campagne de prévention et de sensibilisation sur les dangers du cancer du sein au profit des personnels féminins de la DGSN à travers l'ensemble du territoire national. Au cours de cette campagne, des médecins et spécialistes ont animé



une série de conférences durant lesquels des conseils ont été prodigués sur les moyens de prévenir et diagnostiquer cette maladie.

SOUK AHRAS

Commémoration du 56^e anniversaire de la Journée de l'émigration

Le ministre des Moudjahidines, M. Tayeb Zitouni, présidera aujourd'hui à Souk Ahras, la commémoration du 56^e anniversaire de la Journée de l'émigration.



CE MATIN À L'AURASSI

AG du réseau arabe des institutions des droits de l'homme

Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH), organise ce matin à partir de 9h à l'hôtel El Aurassi, la réunion de l'Assemblée générale du réseau arabe des institutions des droits de l'homme.

Météo

	Max	Min
Alger	29°	14°
Oran	26°	16°
Annaba	26°	14°
Béjaïa	29°	16°
Tamanrasset	29°	16°



CE MATIN AU TNA

Conférence de Mohamed Yahiaoui

Le Directeur général du Théâtre national algérien (TNA), M. Mohamed Yahiaoui, animera une conférence de presse consacrée à la présentation de la nouvelle production artistique «Prova» ce matin à partir de 10h au niveau du TNA.



SEAAL

Suspension de l'AEP dans 4 communes d'Alger mardi et mercredi



L'alimentation en eau potable dans quatre communes d'Alger sera suspendue du mardi 17 octobre à 6h au mercredi 18 octobre à 20h en raison de travaux, a annoncé la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué. Les communes concernées sont celles d'El Biar (en sa totalité),

d'Hydra (Cité PTT, Chemin Gadouche Abdelkader, Cité 200 logements Djenane El Malik), de Ben Aknoun (Chemin Doudou Mokhtar) et de Bir Mourad Rais (Zhun Said Hamdine), précise la même source. Cette suspension intervient en raison de travaux de raccordement de la déviation d'une canalisation principale de distribution, localisés au niveau du carrefour du Val d'Hydra, explique SEAAL. Elle précise à ses clients des communes concernées que la remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement durant la nuit du mercredi 18 octobre. Un dispositif de citernage sera mis en place afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers durant cette période de suspension, avance le communiqué.

DEMAIN À L'ESAA

Formation sur : «Les techniques de négociation commerciale»

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise les 17 et 18 octobre à l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA) de Mohammadia, une formation-action sous le thème : «Techniques de négociation commerciale». Cette formation-action a pour objectif d'approfondir vos connaissances dans la négociation à travers des outils et exercices qui vous permettront d'accroître vos performances lors de vos négociations clients dans toutes ses étapes (de la préparation à la conclusion de la négociation). Autres apports de la formation : Animation interactive basée sur une méthodologie participative; Jeux de rôles, simulations, cas pratiques et exercices afin d'assurer une meilleure assimilation des techniques apprises; Supports + fiches de synthèse sont remis et portant de manière exhaustive sur la totalité des aspects traités durant la formation; Support numérique remis aux apprenants.



DEMAIN AU CRASC D'ORAN

Conférence sur «L'école de qualité en Algérie : indicateurs et perspectives»

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise demain mardi 17 octobre à partir de 14h, une conférence-débat sur le thème "L'école de qualité en Algérie : indicateurs et perspectives", animée par le Dr Medjahid Mustapha, directeur de l'Onef, le Pr Miliani Mohamed, expert en réforme de l'enseignement supérieur et Mehaddene Samia.

LE 21 OCTOBRE AU CENTRE CULTUREL BACHIR-MENTOURI
Rencontre avec Ziani Cherif Ayad

Dans le cadre de son programme culturel intitulé «ECHO de plume théâtrale», l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise samedi 21 octobre à partir de 14h, à l'espace des activités culturelles Bachir Mentouri (Alger), une rencontre avec le metteur en scène et auteur Ziani Cherif Ayad.

LOGEMENT :

M. Temmar : «Introduction prochaine d'une nouvelle formule destinée à la location»

Une nouvelle formule destinée à la location de logements sera introduite dans le marché locatif dans l'objectif de diversifier l'offre et de satisfaire la demande, a indiqué hier le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Temmar.

Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, M. Temmar a indiqué que le marché locatif, qui est souvent un segment occulté, devrait faire l'objet d'une réflexion et d'étude pour diversifier l'offre de logement, indiquant toutefois que son secteur œuvre à étudier tous les segments qui peuvent apporter un plus pour la diversification de l'offre en matière de l'habitat.

M. Temmar a expliqué que dans les autres pays, le marché locatif est celui qui absorbe une grande partie de la demande, tout en exprimant sa détermination à oeuvrer pour diversifier le marché locatif à travers des formules différentes qui permettront au citoyen de choisir celle qui lui convient davantage, et ce, en fonction de son revenu.

«La nouvelle formule dédiée à la location est la mieux indiquée du fait que la charge financière du Trésor public sera allégée.

L'année 2018 sera une année riche de programmes de logements», s'est-il engagé. Concernant la formule de Logement partici-



patif aidé (LPA), suspendue depuis 2012, le ministre a indiqué que ce dispositif serait relancé en 2018 avec de nouvelles conditions et plus de garantie dans l'objectif de diversifier l'offre et de satisfaire la demande.

Selon lui, cette formule permettra à la classe moyenne d'accéder au logement tout en réduisant la tension sur les autres formules comme l'AADL, LSP et LPP.

Une réintroduction de la formule LPA dans la nomenclature des formules adoptées par le secteur de l'habitat, a-t-il expliqué, est tributaire d'une somme de garanties et de mécanismes susceptibles d'éviter la re-

production des «erreurs» du passé. Il a, toutefois, relevé l'importance de faire un état des lieux approfondi par rapport à ce qui a été réalisé dans le cadre de cette formule, d'identifier les insuffisances en vue d'apporter les correctifs nécessaires avant d'envisager un retour à ce dispositif.

«Le dossier du LPA doit être épuré de toutes les carences et les lacunes qui avaient amené les pouvoirs à geler cette formule», a indiqué M. Temmar, ajoutant que son département ministériel a réuni récemment des experts et responsables du secteur pour examiner les conditions d'une relance du LPA mais sous une nou-

velle forme. En somme, il a réaffirmé que le logement restait «la priorité de l'Etat», indiquant que l'année 2018 sera une année pleine de programmes et que la priorité de son département est de lancer tout les programmes qui n'ont pas connu un début de réalisation dont il estime le nombre à quelque 320.000 logements.

M. Temmar a assuré que l'Etat respecterait ses engagements et que les personnes qui ont payé et qui ont reçu l'ordre de versement auront leur appartement.

Sur l'année 2018, a-t-il précisé, 120.000 logements location-vente seront lancés, 80.000 aides au logement de type formule rurale seront distribuées et qu'environ 70.000 logements de type LPA sont aussi inscrits au programme de 2018.

Sur la question des recours des souscripteurs de l'AADL, il a indiqué qu'ils avaient été traités, ajoutant qu'il a même ouvert une page facebook pour répondre et s'informer des problèmes des citoyens concernés par cette formule.

AFFAIRES RELIGIEUSES

M. Mohamed Aïssa : «Les jeunes n'ont pas besoin de passer les frontières à la recherche d'une autre forme de religiosité»

Le ministre des Affaires Religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a affirmé hier à Tébessa que «les jeunes Algériens n'ont pas besoin de passer les frontières pour rechercher une forme de religiosité autre que celle reçue de leurs aïeux».

«Ce que nous avons hérité de nos aïeux a assuré à l'Algérie son unité et son équilibre et a forcé les autres à nous respecter», a estimé le ministre dans son allocution d'ouverture du 2ème séminaire national sur la récitation (El Iqraa) du coran en Algérie, tenu à la salle des conférences de la grande mosquée «Larbi Tebessi», en présence des autorités de wilaya.

Mettant l'accent sur l'importance du legs des aïeux au peuple algérien dans la propagation de l'islam, M. Aïssa, qui s'exprimait lors d'un colloque tenu en présence d'enseignants, d'imams et de Mourchidate de l'Est, a relevé que «des idées intruses ont été à l'origine du terrorisme et du déploiement du discours de la haine».

Estimant que l'Algérie a réussi à dépasser ces dérapages dans le discours par une méthode pédagogique, il a souligné que «cette méthode met en relief l'authentique héritage religieux de la société et protège le pays contre les mouvements sectaires qui visent à diviser la société et contre lesquels l'Etat est en état de veille constante».

Le ministre a rappelé également les dispositions légales portant organisation de l'espace du livre, l'appel à la prière, la lutte contre les sectes et les sanctions contre le prosélytisme, affirmant que des textes seront promulgués pour organiser les affaires des mosquées.

L'encadrement des mosquées ne se fera qu'à travers de la formation, a souligné M. Aïssa, notant que depuis 2008 le recrutement des imams et les employés de la mosquée requiert une formation et un niveau d'instruction adapté.

Il a ajouté, à ce propos, que la formation fait partie de «la stratégie du secteur des affaires religieuses pour garantir un prêche équilibré qui sert l'intérêt de la nation».

La rencontre a abordé divers aspects liés à la récitation du coran et à son enseignement.

Le ministre a également procédé, à l'occasion, à l'installation de l'instance de la récitation (El Iqraa) de la wilaya de Tébessa.

RESSOURCES EN EAU

M. Necib : «La problématique du rejet des eaux usées à Alger résolue à l'horizon 2020»

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a annoncé samedi que la problématique de rejet des eaux usées dans le milieu naturel, notamment en mer, à Alger sera résolue à l'horizon 2020.

S'exprimant en marge d'une visite d'inspection des projets de son secteur à Alger, le ministre a indiqué qu'à l'horizon 2020, aucune goutte d'eau usée n'ira en mer ou dans tout autre milieu naturel, et ce par souci de préserver l'environnement et les eaux sous terraines et de protéger la santé des citoyens».

Il a ajouté que cet objectif «stratégique» sera concrétisé grâce aux projets de grands collecteurs et aux stations d'épuration d'eaux usées, notamment la station de Zerada qui sera réceptionnée fin 2017, l'extension de la station de Reghaia, la mise en service de la station de Beni Messous et l'extension de la station de Baraki.

Dans ce contexte, M. Necib a appelé les entreprises en charge de la réalisation de stations d'épuration et de grands collecteurs à adapter leurs programmes en fonction de cet objectif.

Accompagné du wali de la wilaya d'Alger, Abdelkader Zoukh, le ministre a inspecté le projet d'un collecteur d'eaux usées s'étendant de la Sablette à Caroubier sur une longueur de 2,6 Km et devant être réceptionné en mars 2018.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la réalisation de la «ceinture de sécurité» qui vise à protéger la capitale des risques d'inondations conformément au plan d'orientation portant tous les projets structurants pour faire face à ce phénomène.

Cette ceinture comprend cinq projets de pose de collecteurs d'eau allant de la commune de Rais Hamidou à Ca-

roubier en passant par Bologhine, Bab El Oued et Tafourah.

Ces collecteurs seront ensuite reliés à la station d'épuration des eaux usées de Baraki. La réalisation de la partie reliant Bologhine à Bab El Oued sera prochainement lancée.

Aménagement de Oued El-Harrach : le taux d'avancement des travaux atteint 76 %

Le ministre a inspecté également les projets d'aménagement de Oued el Harrach et Oued Ouchayeh, sachant que les oueds sont l'une des causes principales des inondations à Alger.

Concernant le projet d'aménagement de Oued el Harrach, M. Necib a révélé que le taux d'avancement des travaux a atteint 76 %, ajoutant que le projet devrait être livré en juin 2018.

Le ministre a annoncé en outre le lancement des travaux d'assainissement des eaux du oued à travers deux chantiers en attendant l'ouverture prochaine d'un troisième, ce qui permettra une transformation progressive du oued en espace navigable.

Il sera question également d'injecter les eaux assainies à la station de Baraki, dans Oued el Harrach au niveau de Benthalha à raison de 90.000 m³/jour.

Outre «sa dimension environnementale et sa capacité de contenir la problématique des inondations, le projet de Oued el Harrach a permis l'aménagement de près de 140 hectares dont une partie sera réservée aux opérateurs économiques pour la réalisation de projets touristiques, hôteliers et de loisirs», a fait savoir le ministre.

S'agissant des entreprises qui déversent des eaux polluées dans Oued el Harrach, M. Necib a précisé qu'il s'agit de 156 unités réparties sur quatre zones industrielles dont 56 ont été



soumises à l'obligation d'effectuer un prétraitement des eaux au niveau de leurs unités industrielles.

En contrepartie, 24 entreprises ont refusé de s'y conformer, tandis que le reste des entreprises mettent en place les équipements nécessaires à l'opération. Selon le ministre, les entreprises concernées ont été mises en demeure, affirmant que les pouvoirs publics «n'hésiteront pas à appliquer la loi». Le ministre a appelé à la généralisation des systèmes de récupération d'eau au niveau des unités industrielles dans le cadre de la politique de lutte contre le gaspillage de l'eau.

D'autre part, le ministre a indiqué que cinq (5) barrages seront réceptionnés avant la fin de l'année en cours.

Le taux de remplissage des barrages en service est actuellement de 52 à 53 %, un taux correct, selon le ministre vu la nature de cette période de l'année.

Concernant les créances de «l'Algérienne des eaux», le ministre a affirmé que l'entreprise comptait les recouvrer au niveau de toutes les wilayas, et «c'est une décision irrévocable», a-t-il dit.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

6 narcotrafiquants interceptés et saisie de quantités importantes de produits divers dans plusieurs wilayas

Six narcotrafiquants ont été interceptés samedi par des détachements de l'Armée nationale populaire dans plusieurs wilayas du pays qui ont, par ailleurs, saisi des quantités importantes de produits divers, indiquait hier, dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale (MDN).

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et lors de patrouilles de recherche, des détachements de l'Armée nationale populaire ont saisi, le 14 octobre 2017, (19) tonnes de tabac, 1,5 tonne de denrées alimentaires, 740 litres d'huile de table, 1200 litres de carburant et 03 véhicules tout-terrain à El Oued/4 RM et In Guezzam/6 RM», précise la même source.

A Tlemcen, Béchar, Adrar et Batna, des éléments de Garde-frontières et de la Gendarmerie nationale ont intercepté six (06) narcotrafiquants et saisi 124 kilogrammes de kif traité, 3100 comprimés psychotropes, 1143 unités de différentes boissons et deux (02) véhicules touristiques», est-il ajouté.

Par ailleurs, des Garde-côtes ont mis en échec à Mostaganem, Oran, Ain Témouchent/2 RM et Annaba/5 RM, des tentatives d'émigration clandestine de 106 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, tandis que 42 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen, Mostaganem, Relizane, Béchar et Ghardaïa», conclut le MDN.

ALGÉRIE-VATICAN Dix-neuf religieux catholiques assassinés en Algérie dans les années 1990 en voie de béatification

Dix-neuf (19) religieux et religieuses catholiques assassinés en Algérie dans les années 1990 par les hordes terroristes sont en voie de béatification par le pape François, qui a entendu la cause défendue et portée par l'Eglise d'Algérie, rapportait hier le quotidien national *Reporters*.

La nouvelle de leur prochaine béatification a été confirmée par le pape François, qui a reçu le 1er septembre dernier au Saint-Siège, l'archevêque d'Alger, Mgr Paul Desfarges, accompagné de Jean-Paul Vesco, évêque d'Oran, et du père Thomas Georgeon, postulateur en béatification auprès du Vatican à Rome, précise le journal.

L'Eglise d'Algérie, les familles, religieuses et de sang, des frères et sœurs victimes du terrorisme attendent que le processus de béatification, enclenché il y a 10 ans, s'achève avec la signature -procédure «en cours» du décret de béatification par le Pape lui-même, ajoute la publication.

«Nous pensons que nous allons vers une prochaine déclaration de cette béatification, disons, dans les mois qui viennent», espère Mgr Desfarges, qui veut voir dans cette grâce «le chemin de la paix, de la réconciliation et du pardon» et qui souhaite qu'elle soit «prononcée sur le sol algérien, à Oran plus particulièrement, là où officiait l'évêque Pierre Clavierie, assassiné en 1996.

«Nous avons bien conscience que nos dix-neuf frères et sœurs martyrs ne sont qu'une toute petite goutte dans un océan de violence qui a vraiment meurtri l'Algérie pendant une dizaine d'années, et nous ne pouvions pas penser à nos martyrs sans penser à tous les martyrs d'Algérie», a témoigné l'archevêque d'Alger, qui a confié au quotidien *Reporters* que le pape François a dit «combien était vraie la souffrance que le peuple algérien a endurée».

«Soyez très délicats car il ne faut pas blesser, il faut que l'évocation de ce souvenir soit une occasion de se tourner vers l'avenir», a recommandé le Pape.

Pour sa part, Mgr Vesco, évêque d'Oran, a indiqué, dans un entretien au quotidien français *La Croix*, que «le Pape François sait que cette béatification peut être un message pour aujourd'hui, tout en comprenant que les plaies sont encore ouvertes et que cela ne doit pas se transformer en autocélébration de l'Eglise».

Le journal *La Croix* rappelle que la cause de béatification des religieux et des religieuses assassinés en Algérie, arrivée à Rome en 2013 après une phase diocésaine entamée en 2007, avait déjà obtenu «le vote favorable des théologiens de la congrégation des causes des saints».

L'archevêque d'Alger, Mgr Desfarges, a relevé que cette béatification est le témoignage du «martyr de dix-neuf hommes et femmes d'Eglise qui ont donné leur vie à Dieu en même temps qu'elles la donnaient aux autres».

«Une vie donnée à Dieu qu'ils ont vécue dans ce mouvement de don d'eux-mêmes aux habitants de ce cher pays qui est le nôtre, qu'est l'Algérie».

Ils avaient créé des liens de fraternité, de proximité et au moment de l'épreuve, ils ne se sont pas retirés.

C'est aussi cela un martyr, celui qui, devant l'épreuve, devant la violence, ne se retire pas, mais offre sa vie», a souligné Mgr Desfarges.

LA 14^E SESSION DE L'AG DU RÉSEAU NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME S'EST OUVERTE À L'HÔTEL AURASSI

M.Louh : «Le gouvernement examinera «prochainement» un projet de loi relatif à la protection des données personnelles»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a annoncé hier que le gouvernement examinera «prochainement» un projet de loi relatif à la protection des données personnelles, et ce dans le cadre du parachèvement de la mise en œuvre du programme de réforme de la justice initié, depuis 1999, par le président de la République.

S'exprimant à l'occasion de la 14^e session de l'Assemblée générale du réseau national des droits de l'homme à l'hôtel Aurassi, M. Louh a indiqué que «dans le cadre de la stratégie de promotion des droits de l'Homme, le gouvernement examinera bientôt un projet de loi relatif à la protection des données personnelles, en parachèvement de l'arsenal législatif national dans ce domaine».

Le projet de loi relatif à la protection des données personnelles vise à «garantir la non utilisation des données personnelles à d'autres fins, et à définir les principes à respecter lors du traitement



et de la conservation des données».

Le ministre a abordé dans ce contexte le programme de réforme de la justice, initié depuis 1999 par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, qui l'a placé «priorité

nationale» dans le processus de réformes globales engagées dans le pays.

Le ministre de la Justice a affirmé dans ce contexte que la dernière révision constitutionnelle dans le cadre de laquelle se dérouleront les prochaines élec-

tions locales, a permis d'élargir la participation des citoyens, non seulement dans le choix de leur représentants mais également dans la prise en charge directe de leurs préoccupations quotidiennes et des questions de développement local.

M. Louh a qualifié cette révision «vient consacrer le processus démocratique et de nouveaux principes à même de consolider l'Etat de droit et mieux définir le principe de la séparation des pouvoirs, de l'indépendance de la justice, de la protection juridique et du contrôle de l'action des pouvoirs publics».

DROITS DE L'HOMME: L'Algérie a intégré dans sa législation les dispositions des chartes et traités internationaux

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé hier que l'Algérie a intégré dans sa législation les dispositions des chartes et traités internationaux relatifs aux droits de l'Homme et à la préservation contre toute forme de criminalité.

Intervenant à l'ouverture des travaux de la 14^e session de l'Assemblée générale du Réseau arabe des institutions nationales des droits de l'Homme à l'hôtel Aurassi (Alger), M. Louh a indiqué que «l'Algérie a ratifié et adhéré à toutes les chartes et traités internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'Homme et à la prévention et la lutte contre toutes les nouvelles formes de criminalité», ajoutant que «tous ces instruments internationaux sont intégrés dans sa législation».

L'Algérie a suivi toutes les démarches de l'ONU pour «juguler l'incidence criminelle sur les droits de l'Homme», a rappelé le ministre, citant à titre d'exemple «la criminalisation du

paiement des rançons, devenu l'une des plus graves sources de financement du terrorisme, ainsi que la criminalisation de la traite et du trafic des êtres humains».

Qualifiant le terrorisme de «plus grave atteinte aux droits de l'homme», M. Louh a mis en exergue l'importance cruciale de la coopération et de l'entraide entre les pays arabes pour la lutte et la prévention contre ce fléau, évoquant l'expérience de l'Algérie dans ce domaine.

Le ministre a souligné, en outre, «les acquis enregistrés par l'Algérie depuis l'indépendance en matière de promotion des droits et libertés, et ce grâce à la politique éclairée du président de la République, Abdelaziz Bouteflika dans la gestion des affaires de l'Etat», a-t-il dit.

«Une politique marquée dès le début par le respect des idéaux, valeurs et principes nationaux et soucieuse de l'adaptation au développement, à la

modernité et à la prospection pour une meilleure réponse aux préoccupations et aspirations du citoyen», a ajouté M. Louh.

Estimant que «la liberté, la justice, la dignité et autres valeurs fondamentales ne se concrétisent pas seulement par des contenus politiques de même que les droits économiques ne peuvent exister sans fondement démocratique, le ministre a expliqué que «c'est ainsi pourquoi l'Algérie s'attèle dans ses programmes de réformes à garantir tous ces droits».

Les travaux de la 14^e session de l'Assemblée générale du Réseau arabe des institutions nationales des droits de l'Homme se poursuivront lundi à huis clos pour élaborer le projet du plan d'action du Réseau pour l'année 2018 et le suivi des recommandations de la précédente Assemblée outre le débat des certaines difficultés logistiques.

SELON LA PRÉSIDENTE DU RÉSEAU ARABE DES INSTITUTIONS NATIONALES DES DROITS DE L'HOMME ET PRÉSIDENTE DU CNDH, Fafa Sid Lakhdar Benzerrouki : Le Réseau arabe des institutions nationales des droits de l'homme s'emploie à promouvoir les droits de l'homme «sur le terrain»

La présidente du Réseau arabe des institutions nationales des droits de l'homme et présidente du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Fafa Sid Lakhdar Benzerrouki, a indiqué hier à Alger, que le Réseau s'employait à promouvoir les droits de l'homme «sur le terrain» à travers le monde arabe, appelant les Nations unies à reconnaître cette organisation dont l'Algérie assure actuellement la présidence.

Dans une allocution lors des travaux de la réunion de la 14^e Assemblée générale du Réseau arabe des institutions nationales des droits de l'homme, Mme Benzerrouki a précisé que l'Algérie mettra à profit sa présidence pour poursuivre les efforts visant à consolider et à protéger les droits de l'homme au niveau arabe et à les promouvoir «sur le terrain», eu égard à leur impact sur le quotidien des citoyens.

Elle a appelé les pays arabes à unir leurs efforts pour atteindre les objectifs pour lesquels a été créé le Réseau, soulignant que l'Algérie compte proposer plusieurs projets dans le cadre du projet de plan d'action du Réseau pour 2018.

Mme Benzerrouki a mis l'accent également sur la nécessité pour le Réseau arabe des institutions nationales des droits de l'homme d'être reconnu par l'ONU au même titre que son homologue africain.

Elle a, par ailleurs, salué les efforts consentis par la Commission omanaise des droits de l'homme, qui a assuré la présidence de la précédente session.

Pour sa part, le président de la commission omanaise des droits de l'homme a affirmé l'importance «d'assurer une coordination permanente entre les membres du Réseau», préconisant d'organiser des ateliers et sessions de formation pour le perfectionnement des performances du Réseau à l'échelle nationale et arabe.

Il s'est dit convaincu que le Réseau poursuivra ses démarches sous la présidence algérienne.

De son côté, le président de la commission nationale des droits de l'homme de l'Etat du Qatar, membre permanent du comité exécutif du Réseau, a plaidé pour la diffusion de la culture de protection des droits de l'homme, notamment avec les

crises politiques qui secouent certains pays arabes et les défis qui exigent des membres du Réseau davantage d'efforts et de coopération pour traiter les différentes formes de violation de ces droits.

Il faut surmonter les conflits internes, notamment politiques pour la neutralité de l'action humanitaire», a-t-il préconisé.

A cette occasion, le prix du Réseau arabe des institutions nationales des droits de l'homme a été attribué au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en reconnaissance de son parrainage et de l'importance qu'il accorde aux initiatives visant à promouvoir les droits de l'homme au double plan arabe et international.

Les travaux de l'Assemblée générale du Réseau arabe des institutions nationales des droits de l'homme se poursuivront lundi par l'approbation du projet du plan d'action 2018 et le suivi des recommandations de la précédente Assemblée générale, outre le débat des difficultés logistiques inhérentes à la gestion du réseau.

OUARGLA: Les fonctionnaires des collectivités en formation sur les modes de gestion moderne

Une centaine de fonctionnaires des collectivités locales, issus de plusieurs wilayas du Sud et de l'Est, prennent part à un cycle de formation sur les modes de gestion moderne et la maîtrise des nouvelles technologies, ouvert hier au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales d'Ouargla.

Retenu au titre de la nouvelle année de formation des personnels des collectivités territoriales 2017/2018, ce cycle de trois mois permettra aux participants de suivre des cours théoriques et pratiques leur permettant de se doter des mécanismes et modes modernes de gestion administrative, la gestion des nouvelles technologies en fonction du développement que connaît l'administration, a indiqué le secrétaire général de la wilaya d'Ouargla en ouverture de l'année de formation.

M. Ali Bouzidi a précisé que cette session, inscrite au titre du plan de formation, de perfectionnement et de recyclage arrêté par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, s'assigne comme objectifs la valorisation des capacités de gestion des fonctionnaires, tous services confondus, des collectivités, notamment ceux ayant un impact direct sur le service public.

L'administration accorde un grand intérêt à la formation de la ressource humaine, au regard de l'importante mission qui lui incombe dans la dynamisation du développement local. La promotion du développement durable selon la nouvelle stratégie visant l'instauration d'une économie développée et diversifiée, a-t-il ajouté.

Le même responsable a exhorté les participants à tirer profit de ce regroupement pour s'initier aux modes de gestion moderne leur permettant de mener bien leur mission administrative et dans les meilleures conditions.

Ce cycle de formation regroupe des fonctionnaires issus des collectivités locales des wilayas d'Ouargla, Tébessa, Illizi, Skikda, Khenchela, Oum El-Bouaghi, Biskra et El-Oued.

ÉLECTIONS LOCALES: Le MEN participera avec 8 listes APW et 110 listes APC

Le Mouvement de l'Entente nationale (MEN) prendra part aux élections locales du 23 novembre 2017, avec 8 listes pour les Assemblées Populaires de wilaya (APW) et 110 listes pour les Assemblées Populaires Communales (APC), a indiqué hier le parti dans un communiqué.

Le MEN a présenté «8 listes pour les APW et 110 listes pour les APC, et ce dans différentes régions du pays», a précisé le communiqué du parti, qui a appelé ses candidats «à fait prévaloir l'intérêt national, à se rapprocher davantage des citoyens et d'être à l'écoute de leurs préoccupations et doléances».

Par ailleurs, le parti a appelé les citoyens à «ne pas succomber aux appels de désespoir émanant de certaines parties voulant semer le doute et l'inquiétude dans leurs cœurs et la peur de l'avenir», rappelant que l'Algérie «a vécu des crises plus graves que la conjoncture économique actuelle mais s'en est sortie indemne et plus forte grâce à la mobilisation de tous les citoyens».

Le MEN a mis en avant la nécessité de «resserrer des rangs, dépasser les différends en faisant preuve d'un sens élevé de citoyenneté et préserver les acquis nationaux dans le cadre de la sécurité et la stabilité».

EDUCATION NATIONALE

M^{me} Benghabrit : «Impératif d'intégrer les catégories aux besoins spécifiques dans le système éducatif »

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit a affirmé, hier à Chlef, l'impératif d'intégrer les catégories aux besoins spécifiques dans le système éducatif, en vue d'une prise en charge adéquate.

L'affectation de classes spéciales à cette catégorie d'élèves vise à la préparer pour une intégration future dans les classes ordinaires, a expliqué Mme Benghabrit dans son allocution, en marge d'une visite d'une classe d'enfants aux besoins spécifiques de l'école primaire Chahid Senouci Maamar de la cité Nasr de Chlef, signalant une coordination en cours avec le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, en vue de la mise au point d'actions de formation au profit des enseignants relatives à l'éducation intégrée, a-t-elle fait savoir.

Elle a souligné l'inscription de cette mesure (formation) au titre du besoin ressenti pour une ressource humaine professionnelle et compétente pour la prise en charge de cette catégorie sociale, et ce, dans le cadre du principe d'égalité des chances assuré à toutes les catégories sociales de toutes les régions de la wilaya.

Dans un point de presse animé au



siège de la wilaya, la ministre de l'Éducation nationale a, par ailleurs, annoncé l'ouverture de la plateforme numérique relative au recrutement des enseignants des listes d'attente, à partir du 6 novembre prochain, pour ce qui est du cycle primaire, et ce, jusqu'à la fin de l'année, qui verra l'ouverture des plateformes relatives aux cycles moyen et secondaire, soit l'année 2018.

Mme Benghabrit, qui a admis l'existence de certains dysfonctionnements dans l'élaboration des listes d'attente, à l'origine du retard mis dans le lancement de cette plateforme, a néanmoins assuré que cette dernière (plateforme) est susceptible de contribuer à la couverture de la vacance des postes, en mathématiques notamment. La ministre a entamé sa vi-

site, à Chlef, par l'inauguration de deux écoles primaires au niveau des cités Boukellal et Ouled Mohamed du centre ville de Chlef, destinées à résorber la surcharge des classes enregistrée dans certains établissements.

Selon les chiffres fournis par le directeur de l'Éducation de la wilaya, la moyenne d'occupation d'une classe dans le cycle moyen à Chlef est de 46 à 48 élèves, un chiffre que la ministre a expliqué par la croissance démographique dans la région, et la hausse du taux de redoublement des classes.

Elle a cité la réalisation d'extensions au niveau des classes de cours, au même titre que de nouveaux établissements adaptés aux besoins exprimés, comme des solutions susceptibles d'atténuer cette surcharge des classes.

Durant cette rentrée 2017-2018, les établissements de Chlef (tous cycles confondus) ont accueilli 279,708 élèves.

Le cycle moyen est le plus touché par le problème de surcharge avec une moyenne de 46 à 48 élèves par classe, enregistrés au niveau de 54 CEM sur les 152 que compte la wilaya.

Au cours de sa visite, Mme Benghabrit a également tenu une réunion avec les représentants des syndicats agréés du secteur, des associations des parents d'élèves, et des cadres de l'éducation.

CONSTANTINE :

Ouverture officielle de l'année de formation des cadres des collectivités locales

L'année de formation 2017/2018 des cadres des collectivités locales a été officiellement ouverte, hier à Constantine, en présence des autorités locales et de représentants du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Plus de 830 cadres des collectivités locales, dont des chefs de daïras, des secrétaires généraux de daïras et des secrétaires généraux des assemblées populaires communales (APC) ont entamé, à travers plusieurs régions du pays, des sessions de formation dans diverses spécialités en rapport directe avec le programme en cours de modernisation de l'administration et la gestion économique des communes, a fait savoir M. Noureddine Ben Aidja, du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

A Constantine, deux (2) sessions de formation sur la démocratie participative et l'utilisation des énergies renouvelables ont été ouvertes à cette occasion au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales au profit de 210 cadres des wilayas de l'Est du pays (90 cadres suivront une formation sur la démocratie participative et 120 cadres bénéficieront de perfectionnement dans le

domaine de l'utilisation des énergies renouvelables), a expliqué M. Ben Aidja.

Initié en collaboration avec l'Union européenne (UE), ce programme de formation sera encadré par des experts qualifiés de l'Algérie et de l'étranger, a souligné le même responsable, rappelant l'intérêt accordé par le ministère de tutelle à la formation pour "un rendement des plus efficaces sur le terrain".

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire vise à travers ce genre de formation, qui seront organisées de manière cyclique, la "consécration" des principes contenus dans la Constitution et la promotion des mesures décidées dans le cadre du nouveau modèle économique, a indiqué le même responsable.

L'élaboration d'un guide sur la démocratie participative, la résorption jusqu'à 27% de l'hémorragie énergétique figurent parmi les principaux défis que le ministère de tutelle compte relever à travers ce programme de formation, dont les thèmes s'inscrivent en droite ligne avec les questions de l'heure, a encore souligné le même responsable.

De son côté le wali de Constantine, M. Abdessamie Saidoune qui a mis l'ac-

cent sur l'importance de la formation dans le perfectionnement du rendement des personnels des collectivités locales, pour un service public de qualité, a indiqué que son administration œuvre sans relâche pour réussir localement le modèle de modernisation confectionné par le ministère de tutelle.

La consécration de la culture du dialogue et de la communication entre responsables et citoyens figure parmi les "priorités" de l'administration locale qui œuvre aussi à asseoir toutes les conditions nécessaires pour réussir le passage vers un système de gestion créateur de richesses et de ressources.

Des sessions de formations au profit des élus locaux seront organisées après les élections locales du 23 novembre prochain, a-t-on indiqué auprès de responsables du ministère de l'Intérieur qui ont fait état également de la mise en place "prochainement" d'un système de formation à distance pour le personnel du ministère.

La même source a également fait part de l'ouverture prochainement des centres de formation et de perfectionnement des personnels des collectivités locales des wilayas de Tiaret, Sidi Bel-Abbès, Annaba, Tlemcen et Sétif.

PARTI

Le RND souhaite voir la Communauté nationale en France constituer «le lobby économique et politique de l'Algérie»

Le Rassemblement national démocratique (RND) a exprimé hier son souhait de voir la communauté nationale établie en France constituer «le lobby économique et politique de l'Algérie en France», indique un communiqué du parti à l'occasion de la commémoration des massacres du 17 octobre 1961 à Paris.

Le RND qui dit saisir l'occasion de la

commémoration des événements du 17 octobre 1961 pour «saluer fraternellement toute la communauté algérienne en France qu'il s'agisse des nationaux ou de binationaux», estime que «ces compatriotes sont une partie intégrante du peuple algérien».

Ils seront demain, nous l'espérons, le lobby économique et politique de l'Algérie en France», souligne la même source.

S'inclinant à la mémoire des Martyrs de l'Algérie «tombés le 17 octobre 1961 à Paris pour avoir partagé la revendication de l'indépendance par notre peuple», le RND «associe à cet hommage tous les Martyrs de la lutte de Libération nationale qui ont porté sur le sol du colonisateur la guerre pour l'indépendance de l'Algérie», note le communiqué.

APS

ALGÉRIE-FMI-BM

M. Raouia discute de la coopération et de financement des investissements avec le directeur du département MOAC du FMI

Le ministre des Finances, M. Abderrahmane Raouia, a eu des discussions à Washington avec le directeur du département Moyen-Orient et Asie centrale (MOAC) du FMI, Djihad Azour, avec lequel il a évoqué le financement de l'investissement et les perspectives de coopération entre l'Algérie et cette institution financière internationale.

Les échanges entre le premier argentier du pays et le responsable du FMI ont porté sur l'économie algérienne. Le ministre a, à ce propos, présenté l'évolution récente de la situation économique qui a nécessité le recours au financement non conventionnel pour parer au déficit du Trésor et financer l'investissement productif.

M. Raouia a également abordé avec le directeur du département MOAC l'état et les perspectives de coopération entre l'Algérie et le FMI. Le ministre a évoqué lors de ces nombreux échanges avec des responsables du FMI la coopération dans les domaines relevant de la compétence du Fonds notamment en matière de développement de la fiscalité locale, du recouvrement de l'impôt, de la gestion budgétaire et de trésorerie et de la modernisation de l'administration douanière.

Par ailleurs, et dans le cadre de sa participation aux Assemblées annuelles du FMI et de la BM, le ministre a pris part à la réunion des gouverneurs arabes et africains avec le pré-



sident du Groupe de la Banque Mondiale. M. Raouia a également participé à la réunion des ministres des Finances et gouverneurs des Banques centrales de la région Mena avec la directrice générale du FMI, Christine Lagarde. Ces réunions ont permis aux participants d'échanger sur la si-

tuation qui prévaut dans la région Mena, marquée par une instabilité économique à laquelle font face certains pays.

Les rencontres ont été centrées sur le soutien des institutions du FMI et de la BM aux politiques de croissance menées par les pays de la région.

ALGÉRIE-ETATS UNIS

Entretien à Washington entre le ministre des Finances et M^{me} Polaschik du département d'Etat



Le ministre des Finances M. Abderrahmane Raouia s'est entretenu samedi à Washington avec l'adjoint principal du sous secrétaire d'Etat pour l'Afrique et le Moyen Orient, Mme Johan Polaschik, sur la promotion du partenariat entre l'Algérie et les Etats-Unis. La rencontre qui a eu lieu à la

demande de l'ancienne ambassadrice américaine à Alger a permis d'aborder les relations de coopération entre les deux pays et les moyens de les approfondir davantage. L'entretien s'est déroulé au siège de l'ambassade d'Algérie à Washington en présence de l'ambassadeur M. Madjid Bouguerra.

NOMINATION

Rachid Nadil nommé P-dg de Naftal

Le Conseil d'administration de la Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal) a procédé hier à l'installation officielle de M. Rachid Nadil en qualité de P-dg de Naftal, a indiqué un communiqué de cette entreprise publique.

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du président du Holding Sonatrach Valorisation des Hydrocarbures (SVH Sonatrach), M. Youcef Saci, du secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs du pétrole, du gaz et de la chimie, M. Hamou Touahria, du secrétaire général du syndicat national de Naftal, M. Lazhar Adjroud, ainsi que des cadres dirigeants de l'entreprise. Pour rappel, M. Nadil avait été nommé en mai dernier Directeur général par intérim de Naftal en remplacement de Hocine Rizou.

Au cours de cette cérémonie d'installation, les différents intervenants ont mis l'accent sur la dimension économique et sociale de Naftal ainsi que sur le rôle «éminentement stratégique» dans l'accompagnement de la

dynamique économique nationale.

Après avoir exprimé sa totale reconnaissance aux hautes autorités du pays et au ministre de l'Energie ainsi qu'au P-dg de Sonatrach pour la confiance hautement appréciée, en le désignant à la

tête de Naftal, M. Nadil a indiqué que les principaux défis auxquels devrait faire face Naftal étaient notamment «la disponibilité sans faille des besoins du marché national en produits pétroliers en tous lieux et en toutes circonstances et la mise à disposition de la clientèle d'un service de haute qualité».

Il a, en outre, rassuré que tous les moyens humains et matériels se-



raient mis à profit pour atteindre les objectifs assignés à l'entreprise par les pouvoirs publics, la tutelle et le Groupe Sonatrach.

M. Nadil, qui avait occupé auparavant le poste de Directeur exécutif finances au sein de Naftal, est titulaire d'un diplôme d'Etudes supérieures en finances, économie et droit du Rectorat d'Aix en Provence (France). Il est marié et père de cinq (5) enfants.

FINANCEMENT NON CONVENTIONNEL: Publication de la loi au Journal officiel

La nouvelle loi sur la monnaie et le crédit, adoptée récemment par le Parlement, a été publiée au *Journal officiel* n° 57.

Cette loi modifie et complète l'ordonnance de 2003 en introduisant un article 45 bis qui stipule que "la Banque Algérie procède, dès l'entrée en vigueur de la présente disposition, à titre exceptionnel et durant une période de cinq années, à l'achat directement auprès du Trésor, de titres émis par celui-ci, à l'effet de participer, notamment à la couverture des besoins de financement du Trésor, au financement de la dette publique interne et au financement du Fonds National d'Investissement (FNI)." En outre, l'article 45 bis note que "ce dispositif est mis en œuvre pour accompagner la réalisation d'un programme de réformes structurelles économiques et budgétaires devant aboutir, au plus tard, à l'issue de la période susvisée, notamment, au rétablissement des équilibres de la trésorerie de l'Etat et de l'équilibre de la balance des paiements.

"Un mécanisme de suivi de la mise en œuvre de cette disposition par le Trésor et la Banque Algérie est défini par voie réglementaire", note le nouveau texte.

A travers ce nouvel instrument, il s'agit de couvrir les besoins de financement du Trésor, de financer le remboursement de la dette publique interne, et ce, en particulier, les titres de l'Emprunt national pour la croissance levé en 2016, le titre du Trésor émis en contrepartie du rachat de la dette bancaire de Sonelgaz et les titres du Trésor émis au profit de la Sonatrach en compensation du différentiel sur les prix des carburants importés et de l'eau dessalée.

Il s'agit aussi, dans le cas échéant, de permettre au Trésor de doter en ressources le Fonds National d'Investissement (FNI), au titre des prises de participation de l'Etat dans des investissements ou de financements à long terme de programmes publics d'investissements.

Cet instrument non conventionnel, dont l'objet est de permettre la mobilisation par le Trésor de financement exceptionnels, revêt un caractère transitoire, limité dans le temps à cinq années.

Le recours à cet instrument est adossé à un programme de réformes structurelles économiques et budgétaires qui, grâce à une rationalisation de la dépense publique et à une optimisation des recettes fiscales, doit aboutir, au plus tard à l'issue de la période considérée, au rétablissement des équilibres macroéconomiques et financiers (les équilibres de la Trésorerie de l'Etat et l'équilibre de la balance des paiements).

ÉNERGIE

Le P-dg de Sonatrach salue l'avancement des travaux de la raffinerie d'Alger

Le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, a exprimé sa satisfaction quant à l'état d'avancement des travaux de rénovation de la raffinerie d'Alger, a indiqué un communiqué de cette compagnie.

Lors d'une visite d'inspection et de travail effectuée samedi à cette raffinerie, située à Baraki, en vue de superviser les travaux de rénovation en cours, M. Ould Kaddour, accompagné des cadres dirigeants de Sonatrach, a félicité les équipes, qui sont à pied d'œuvre sur ce projet, de l'avancement des travaux effectués ces dernières semaines, note la même source.

Il a également assuré ces équipes «de son entière disponibilité et de celle de tout le management de Sonatrach à lever toutes les entraves qui pourraient surgir afin que cette infrastructure stratégique soit achevée dans les meilleurs délais», souligne le communiqué.

Pour rappel, cette raffinerie devrait voir sa capacité de production en gasoil passer de 737.000 tonnes/an à 1,18 million de tonnes/an, et une capacité de production d'essence passer de 400.000 t/an actuellement à 1,3 million de tonnes/an et celle du GPL de 88.700 t/an à 270.000 t/an.

Ses capacités de stockage de carburants devront aussi augmenter de 73%. Ce projet devra être opérationnel au début de l'année 2018, tandis que des appels d'offres seront lancés prochainement pour la réalisation des raffineries de Hassi Messaoud et de Tiaret dont la capacité de production sera de 3 millions de tonnes/an pour chacune. Toutes ces raffineries, une fois en service, permettront de réaliser l'autosuffisance en carburants à partir de 2021 sachant que l'Algérie importe actuellement pour plus d'un (1) milliard de dollars de carburants. Selon les chiffres, 11,5 millions tonnes de carburants sont raffinés en Algérie, alors que la consommation, qui a explosé ces dernières années, a atteint 15 millions de tonnes de carburants annuellement. Pour combler ce déficit, un volume de 3,5 millions de tonnes de carburants/an est importé actuellement.

MICRO-ENTREPRISE: Plus de 143.800 femmes rurales bénéficiaires de crédits de l'ANGEM depuis 2012

Plus de 143.800 femmes rurales ont bénéficié de crédits pour la création de leurs micro-entreprises dans le cadre de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) durant la période allant de 2012 à 2017, a indiqué hier à Alger la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de Condition de la femme, Ghania Eddalia.

"143.885 femmes rurales ont bénéficié de crédits pour la création de leurs micro-entreprises, dans le cadre de l'ANGEM durant la période allant de 2012 à 2017, ce qui a permis la création de 215.157 emplois permanents", a précisé la ministre qui a coprésidé avec le ministre de l'Agriculture, du Développement Local et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, une rencontre d'information à l'occasion de la journée mondiale de la femme rurale.

Mme Eddalia a mis en exergue "le soutien" de l'ANGEM aux femmes chefs d'entreprises ayant bénéficié de micro-crédits pour la commercialisation de leur produits, notamment à travers l'organisation de salons locaux, régionaux et nationaux, outre l'ouverture d'un site électronique au profit de ces femmes en vue de promouvoir leurs produits.

La ministre a rappelé le réseau national des entrepreneurs bénéficiaires de micro-crédits, en cours de création, qui constituera une plateforme rassemblant des entrepreneurs et les femmes chefs d'entreprises du domaine de la micro-entreprise pour la promotion de leurs produits et de leurs prestations.

Mme Eddalia a mis l'accent sur les efforts de l'Etat en matière d'encouragement de l'entrepreneuriat féminin, du travail des femmes, de leur accès aux différents marchés et leur accompagnement dans les différents programmes élaborés dans ce domaine.

A cet effet, elle a annoncé le projet d'organisation de la deuxième Edition du concours sur l'entrepreneuriat féminin, pour récompenser les meilleurs projets réalisés par des femmes rurales dans les différents domaines économiques "afin d'encourager les réalisations et la créativité de la femme rurale, vu son rôle central dans le développement des régions rurales et leur contribution dans la diversification de l'économie nationale, précisant que la première Edition de ce concours avait rassemblé 144 participantes de différentes régions. Mme Eddalia a exprimé la vo-

lonté du ministère de "crystalliser une nouvelle vision efficiente sur l'autonomisation de la femme rurale dans le domaine économique, en s'enquérant des besoins des femmes rurales, en tenant compte de la spécificité de chaque région et en recourant aux cellules de proximité installées au niveau de plusieurs communes, encadrées par l'Agence de développement social (ADS) relevant du secteur de la solidarité nationale, pour mieux s'informer de la réalité de la femme rurale et s'enquérir de près de leurs contributions dans la réalisation du développement durable".

Plusieurs projets ont été lancés au profit de la femme rurale au niveau des communes dans le cadre du plan national de promotion du rôle de la femme rurale 2015-2017, comportant des intervenants représentant les différents secteurs concernés, lesquels travaillent dans le cadre d'une commission nationale de promotion du rôle de la femme rurale qui veille à la prise en charge des préoccupations de la femme rurale et à la définition des mécanismes de son accompagnement afin de l'aider à réaliser son indépendance financière et l'auto-suffisance et d'œuvrer à son intégration socio-économique afin qu'elle contribue efficacement au développement.

Dans ce cadre, Mme Eddalia a mis l'accent sur l'importance de renforcer la coordination existant entre les différents secteurs notamment dans les actions de proximité, de sensibilisation et d'information sur les mesures d'insertion économiques et professionnelles mises en place par l'Etat au profit de la femme rurale.

De son côté, le ministre de l'agriculture, a affirmé que "la femme rurale a contribué et contribue toujours au développement économique à travers sa participation à la production et sa présence dans les différentes activités réservées



et tracées pour elle par le gouvernement qui lui a accordé une grande importance et a consacré le principe d'accompagnement de la femme rurale dans le développement local.

Le ministère de l'agriculture a impliqué la femme rurale dans les différents projets de développement du secteur par son autonomisation à travers le renforcement des mécanismes de soutien afin de créer des opportunités d'emploi, le développement de projets pionniers, et la programmation de compagnes de sensibilisation et médiatique au profit de la population sur le genre sociale et les droits socio-économiques de la femme rurale, a indiqué M.Bouazgui.

La femme rural a bénéficié de sessions de formation qui ont été soldées par des micro-projets.

Parmi les 60.204 projets agricoles, 35% ont été concrétisés par des femmes rurales, soit 20.972 projets, a indiqué le ministre de l'agriculture qui a ajouté que des consultants agricoles avaient été formés au niveau des services agricoles, des chambres agricoles, des conservatoires des fortes et de la conservations des steppes dans le cadre du programme de consolidation des capacités humaines et du soutien technique, affirmant que "la femme rurale a franchi d'importants pas qui ont renforcé sa place et son rôle efficace ainsi que son intégration rapide dans les différentes activités agricoles et les programmes de développement tracés".

LE SG DE L'UNPA, M.ALIQUI À PARTIR DE BLIDA : «Les associations dédiées à la femme rurale appelées à s'organiser pour relancer le développement agricole et rural»

Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Mohamed Alioui a appelé, hier à Blida, les associations dédiées à la femme rurale, au même titre que celles du domaine agricole, à s'organiser pour une relance du développement dans ces secteurs. «Il est impératif pour les associations rurales de toutes les régions du pays (Sahara, montagnes...) de s'organiser et d'œuvrer pour l'amélioration de la situation de la femme rurale activant dans diverses filières agricoles (cuniculture, aviculture, élevage bovin), en vue de relancer l'agriculture rurale», a souligné M. Alioui, dans son allocution d'ouverture de la 1ère édition du salon de

la femme rurale, tenu à Blida, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme rurale.

Aussi, a-t-il relevé la nécessité, pour ces associations, «de mettre à profit les moyens mis à leur disposition, par l'Etat, et de coordonner leurs actions, par la création de coopératives dédiées à la commercialisation des produits artisanaux ou agricoles de la femme rurale».

Parallèlement, M. Alioui, qui a appelé les collectivités locales à soutenir la femme rurale dans ses activités, a estimé que l'accompagnement de cette dernière est inscrit au cœur des programmes de développement de président de la République, au même titre que de

la stratégie gouvernementale visant la consécration de la justice sociale, suite aux affres vécus par la femme rurale durant la décennie noire, la période de sécheresse qui a frappé le pays, et la crise économique.

La prise en charge de la femme rurale peut constituer une valeur ajoutée pour le secteur agricole a-t-il soutenu, à ce propos.

Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens a, par ailleurs, estimé que la politique agricole de l'Etat a permis, à l'Algérie, de consacrer une auto-suffisance, avec à la clé l'exportation de nombreux produits agricoles, exception faite des céréales et du lait, dont il a appelé les profes-

sionnels du domaine, à mieux exploiter leurs ressources humaines et naturelles, afin de consacrer l'auto-suffisance alimentaire en Algérie. Initié par la chambre d'agriculture de la wilaya, en coordination avec l'UNPA et l'association Afak de renouveau rural, ce salon organisé sous le signe Campagne et perspectives d'avenir, a vu la participation de nombreuses femmes rurales et associations du domaine, venues exposer divers produits locaux, dont les produits de la ruche, le lait et dérivés, des fruits et légumes, et des habits traditionnels. Les exposants ont saisi l'opportunité afin d'exposer, à M. Alioui, leurs préoccupations et doléances.

CHANGE Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 15 octobre 2017, communiqués par la Banque d'Algérie.

La valeur du DOLLAR est fixée à 112,04 DA à l'achat et à 118,88 DA à la vente.

La valeur de l'EURO est de 132,36 DA à l'achat et de 140,48 DA à la vente.

A rappeler que durant la semaine allant du 8 au 14 octobre 2017, la valeur du DOLLAR était fixée à 111,98 DA à l'achat et à 118,82 DA à la vente, alors que la valeur de l'EURO était de 130,86 DA à l'achat et de 138,87 DA à la vente.

Il y a un mois (la semaine allant du 17 au 23 septembre 2017), la valeur du DOLLAR était fixée à 109,58 DA à l'achat et à 116,27 DA à la vente, tandis que la valeur de l'EURO était de 130,38 DA à l'achat et de 138,38 DA à la vente.

Il y a une année (du 16 au 22 octobre 2016), la valeur du DOLLAR était fixée à 108,86 DA à l'achat et à 115,50 DA à la vente, tandis que la valeur de l'EURO était de 119,88 DA à l'achat et de 127,23 DA à la vente.

=Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 15 octobre 2017:

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	112,04	118,88
1 EUR	132,36	140,48
1 CAD	89,93	95,43
1 GBP	149,17	158,30
100 JPY	100,04	106,16
1 SAR	29,87	31,70
1 KWD	370,75	393,64
1 AED	30,50	32,37
100 CHF	11.483,05	12.189,13
100 SEK	1.380,55	1.465,56
100 DKK	1.780,22	1.889,21
100 NOK	1.418,12	1.505,66

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	113,18	118,88
1 EUR	133,71	140,48
1 CAD	90,84	95,43
1 GBP	150,68	158,30
100 JPY	101,05	106,16
100 CHF	11.599,63	12.189,13
100 SEK	1.394,57	1.465,56

POMMES DE TERRE: Déstockage de 1 million de quintaux

Une opération de déstockage d'un (1) million de quintaux de pommes de terre a été lancée hier, a indiqué le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche dans un communiqué.

Cette opération a été lancée pour la période de soudure octobre-novembre 2017 dans le cadre de la régulation de la filière de la pomme de terre à travers les opérateurs stockeurs encadrés par l'Office national interprofessionnel des légumes et viandes (Onilev), précise la même source.

Selon ce ministère, une croissance soutenue de la production nationale de la pomme de terre a été enregistrée en passant de 2,6 millions de tonnes en 2009 à 4,8 millions de tonnes en 2016.

«Cette croissance de la production a permis d'assurer une disponibilité du produit sur le marché national le long de l'année, et ce, grâce aux efforts des producteurs, à l'encadrement public et au soutien financier accordé par l'Etat», note le communiqué. Pour rappel, le dispositif de stockage pour la période de soudure intersaisons a été mis en place, il y a quelques années, par le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche en vue de stabiliser l'approvisionnement du marché et la préservation des revenus des producteurs de pomme de terre de consommation.

La superficie réservée à la production de pomme de terre est passée de 105.000 ha en 2009 à plus de 150.000 ha actuellement.

Il est prévu de passer à une production de six (6) millions de quintaux à l'horizon 2019.

ALGER Une rencontre prochainement pour promouvoir les innovations pour une ville intelligente

Le wali de la wilaya d'Alger, Abdelkader Zoukh, a annoncé samedi que l'organisation prochaine d'une rencontre qui permettra aux starteurs et jeunes porteurs d'idées innovantes pour une ville intelligente d'exposer et de vendre leurs innovations aux entreprises de la wilaya et aux opérateurs économiques privés.

«Une manifestation réunissant les startups, les organismes de wilaya, les entreprises économiques et les opérateurs privés sera l'occasion pour les jeunes de présenter des solutions intelligentes aux différents défis, notamment environnementaux», a indiqué le wali d'Alger lors de la compétition de «Business plans» (plans d'affaires) pour la création de startups, relevant que ces solutions «pourraient être acquises et commercialisées par les entreprises économiques dans le cadre du soutien de l'économie nationale».

«La wilaya d'Alger offre l'occasion à ces jeunes de concrétiser les idées innovantes en adéquation avec les besoins d'une ville intelligente, a ajouté M. Zoukh lors de cette compétition organisée par la Wilaya d'Alger et l'incubateurs de startups «Sy Labs», estimant que l'encouragement continue des jeunes est à même de favoriser la création davantage de postes d'emploi.

Il affirmé, dans ce cadre, que les startups auront la possibilité de participer à la mise en œuvre du plan stratégique de la wilaya d'Alger qui vise à transformer la capitale en une ville intelligente.

Pour sa part, Mme Fatima Slimani, conseillère à la wilaya d'Alger et chargée du projet «Alger ville intelligente», a indiqué au sujet de la compétition de «Business plans» (plans d'affaires) pour la création de startups, que «220 jeunes innovants venus des différentes wilayas du pays ont pris part à cette compétition», relevant que «70 jeunes répartis en 8 équipes vont bénéficier, au niveau de l'incubateurs de startups «Sy Labs», d'une formation de 4 mois sur la création de startups où ils recevront un soutien matériel et technique pour la concrétisation dans les meilleurs délais de leurs idées».

Des rencontres seront organisées entre les startups et les entreprises de wilayas et privées pour la vente des produits de ces jeunes innovateurs, a ajouté la même responsable.

A noter que la compétition, qui s'est déroulée au Palais des Rais (Bastion 23), a été marquée par la présentation d'idées innovantes dans les domaines de l'environnement, du transport et de la médecine.

BISKRA : La cimenterie Cilas vise l'exportation en 2018

La cimenterie Cilas de Biskra, d'une capacité de production de 2,7 millions de tonnes par an, envisage d'investir le marché international à l'horizon 2018, a indiqué le directeur de cette usine, Mohamed Belmahdi.



«Le plan d'action tracé par la direction de l'entreprise ne se contente plus d'une participation à la couverture des besoins des marchés local et national, mais ambitionne désormais d'exporter, dans moins d'une année, en direction des marchés européens et africains», a indiqué le même responsable, dans un entretien à l'APS.

Mise en exploitation en 2016 dans la commune de Djemor, cette cimenterie recourt aux technologies les plus avancées de la filière et exploite un broyeur géant de clinker, classant cette infrastructure parmi les plus importants investissements de la région en matière de production de matériaux de construction.

Outre son activité économique, la société Cilas se veut également une entreprise-citoyenne en participant au financement des opérations de solidarité au profit des enfants de familles démunies et en veillant au respect des critères de préservation de l'environnement, a souligné son directeur.

Cette usine emploie 600 travailleurs dont une partie est issue de la région, a-t-il indiqué, faisant savoir que plusieurs dizaines de ces travailleurs ont bénéficié de stages de formation qualifiants, assurés par l'entreprise afin d'en améliorer les performances.

Cette société est le fruit d'un partenariat entre le groupe algérien Souakri Frères et le groupe international La-

farge, conformément à la règle d'investissement 51/49. Selon le responsable de Cilas, l'objectif d'exporter une partie de la production pourrait être concrétisé du fait notamment de la présence du groupe Lafarge dans plus de 80 pays.

De son côté, la direction de wilaya de l'industrie et des mines a affirmé que les contours d'un pôle industriel de production de matériaux de construction commencent à se dessiner dans la région avec la présence d'un réseau de structures spécialisées dans ce domaine comprenant, outre la cimenterie Cilas, Biskria Ciment (d'une capacité d'1 million de tonne par an), 22 unités de briques rouges, 10 carrières et 5 unités de production de calcaire.

CONSTANTINE : Conventions entre la Chambre de commerce algéro-tunisienne et des Chambres de commerce de l'Est

Des conventions de partenariat entre la chambre de commerce algéro-tunisienne et des chambres de commerce de l'Est ont été signées, samedi à Constantine, lors de la clôture du Salon international de la pharmacie, de la parapharmacie de la santé et du bien-être, a indiqué l'organisateur de l'évènement, M. Yacine Ferasdou.

Ces partenariats, visant

le renforcement du secteur pharmaceutique dans les deux pays, ont été conclus entre la chambre de commerce algéro-tunisienne et les chambres de commerce et d'industrie Rhumel de Constantine (CCIR), d'Annaba (CCI Seybouse) et de Jijel (CCI Igilgili), a fait savoir le même responsable.

La conclusion de ces conventions devra permettre la consolidation des liens

de coopération, d'échange et de communication entre les industriels pharmaceutiques des deux pays et hisser, par ricochet, le niveau de la production au double plan de la qualité et la quantité, a considéré le même responsable, insistant sur l'importance de s'ouvrir sur le monde pour une production compétitive.

Cette même source a fait

part également de l'organisation, «avant fin 2018», d'un Forum algéro-tunisien visant la promotion de ce secteur névralgique.

Le Salon international de la pharmacie, de la parapharmacie, de la santé et du bien-être, ouvert jeudi à Constantine, a été marqué par un engouement particulier de visiteurs venus sillonner les 75 stands dressés à cet effet.

ORAN : Ouverture d'un atelier de formation sur la question des genres dans les médias

Un atelier de formation sur la question des genres s'est ouvert, hier, à Oran, au profit d'une quinzaine de journalistes de la région Ouest du pays. La rencontre, d'une durée de quatre jours, est co-organisée par le ministère de la Communication et l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ONU Femmes sous

le thème l'égalité des chances doit être effective.

Elle vise à sensibiliser les journalistes sur les rôles sociaux et l'égalité entre les hommes et les femmes dans le secteur des médias en particulier et au sein de la société d'une manière générale.

L'animatrice de cet atelier, Mme Seloua Charfi, enseignante à l'Institut de presse et

des sciences de l'information de Tunis, a indiqué que l'objectif de cet atelier est la participation des médias dans la sensibilisation de l'opinion publique sur l'égalité des genres par l'utilisation des différents supports de la presse écrite et audiovisuelle.

L'atelier vise également à sensibiliser les professionnels des médias sur la nécessité de

diffuser les valeurs de l'égalité dans les contenus de leurs productions informatives et à créer des traditions pérennes au sein des organes de presse, a-t-elle ajouté.

Le programme ONU Femmes vise à travers cette formation à permettre à une soixantaine de journalistes de dix wilayas d'acquiescer les connaissances et les tech-

niques leur permettant de produire un discours médiatique exempt de stéréotypes sexistes.

Le ministère de la Communication et l'entité ONU Femmes ont programmé deux autres ateliers-formation régionaux à Constantine et Biskra, respectivement en novembre et décembre prochains.

SELON UN BILAN DE LA DGSN

28 affaires criminelles traitées et 55 suspects arrêtés durant le mois d'août 2017

Les services de police judiciaire ont traité, durant le mois d'août dernier, 28 affaires d'homicide volontaire et de coups et blessures ayant entraîné la mort ayant conduit à l'arrestation de 55 suspects, a indiqué samedi un bilan de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).



Les investigations des éléments de la police judiciaire ont révélé que «les principales causes de ces crimes sont les bagarres et les provocations dans 22 cas, soit 78,57%», suivis du vol dans 3 cas, les conflits familiaux (2 cas) et l'adultère (un cas)», indique le bilan qui précise que tous ces crimes «ont

été commis à l'arme blanche». Rappelant que ces résultats ont été réalisés grâce aux nouvelles techniques dans le domaine de la recherche et de l'identification des empreintes digitales mais également grâce à la mobilisation des éléments de police qui ne ménagent aucun effort pour faire face à

toute forme de criminalité et préserver la sécurité des citoyens et de leurs biens, la DGSN se félicite du «rôle crucial» que joue le citoyen «maillon essentiel dans l'équation sécuritaire à travers sa collaboration avec les services de police via les numéros verts 15-48 et 17 police secours».

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Arrestation de plusieurs individus et saisie d'importantes quantités de drogues et de produits prohibés

Les éléments de la Sûreté nationale ont arrêté récemment plusieurs individus et saisi d'importantes quantités de drogue et de produits prohibés, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Les éléments de la Sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté, lors de décente dans les différents quartiers de la capitale, 104 suspects d'implication dans des affaires de trafic de drogue et saisi 222 comprimés psychotropes, une quantité importante de drogues ainsi que des armes blanches, a indiqué la même source. Dans le même contexte, les éléments de la police judiciaire de la wilaya de Tamenrasset ont arrêté 3 suspects d'im-

plication dans des affaires de trafic de drogues et saisi 868 grammes de kif traité. Pour leur part, les forces de l'ordre des wilayas de Saïda et Ouargla ont saisi 7108 unités de boissons alcoolisées destinées à la vente illégale et arrêté deux mis en cause.

Dans la wilaya de Sétif, les services de la Sûreté nationale ont saisi la semaine écoulée, 1000 produits pyrotechniques ainsi que 38 boîtes de complément alimentaire de source inconnue et interdits à la vente, ajoute la même source qui précise que l'opération a permis l'arrestation de deux suspects. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le trafic du tabac à chiquer et du tabac, les forces de l'ordre de la wilaya

de Batna ont saisi 55,030 cartouches de cigarettes, 12,500 sachets de tabac à chiquer contrefaits, 1660 boîtes de tabac pour chicha, outre l'arrestation de 4 mis en cause.

Les éléments de la police relevant de la Sûreté de wilaya de Bejaïa ont saisi 340 kg de viandes blanches impropres à la consommation et arrêté deux mis en cause.

Au niveau de la wilaya d'El Tarf, les éléments de la police ont saisi 550 pièces archéologiques, une statue, et 89 comprimés psychotropes, et ont réussi à démanteler une bande composée de 6 individus issus de différentes wilayas. Le communiqué précise que tous les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes.

EL-OUED:

5 morts et 3 blessés dans un accident de la circulation à Hamraïa

Cinq personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans un accident de la route survenu samedi dans la commune de Hamraïa à 110 km de la ville d'El-Oued, selon la Protection civile.

L'accident a eu lieu sur la Route nationale (RN48), à 15 km de la commune de Hamraïa lorsque deux véhicules utilitaires sont entrés en collision, a indiqué la même source. Selon l'enquête préliminaire, l'accident s'est produit lorsqu'un des conducteurs a perdu le contrôle de son véhicule en effectuant un dépassement dans un virage dangereux.

Suite à l'accident, un groupe de jeunes de la région a tenu un sit-in devant le Centre de santé de la commune de Hamraïa pour exiger la création d'une cellule permanente chargée de prodiguer les premiers soins aux victimes des accidents de la route et de tout autre situation nécessitant une intervention sanitaire d'urgence.

LA PATHOLOGIE DE HTA :

Une maladie en grave progression en Algérie

La pathologie de l'hypertension artérielle (HTA) constitue une maladie en progression effrénée en Algérie et connaît une ascension vertigineuse dans le sud du pays, ont affirmé samedi à Ghardaïa des spécialistes.

Intervenant à l'ouverture du 15^{ème} Congrès de la société algérienne d'hypertension artérielle (SAHA), les conférenciers ont estimé que l'hypertension artérielle, une maladie qualifiée de «silencieuse», se propageait de plus en plus et touchait l'ensemble de la composante de la population algérienne y compris les adolescents et les jeunes. Une étude effectuée par la société a démontré que 35% d'Algériens de plus de 18 ans sont hypertendus, a fait savoir le Pr Salim Benkhada, cardiologue et membre de la SAHA. Cette maladie a pris des proportions des suites d'un changement d'habitude alimentaire, des

problèmes de pollution et de la sédentarité (manque d'activité physique) chez la population algérienne, a-t-il ajouté.

«On a remarqué selon nos enquêtes effectuées auprès de la population nomade, que la pathologie de l'hypertension augmente dès que ces nomades se sédentarisent», a-t-il souligné. De son côté, le Pr Mohamed Temmar, cardiologue et membre de la SAHA, a jugé que la prévalence de l'hypertension artérielle est très importante dans le sud du pays. Elle a atteint 44% des personnes âgées de plus de 40 ans vivants dans ces régions.

«Ce congrès constitue pour nous une aubaine pour débattre des méthodes pour vaincre ce fléau en encourageant les praticiens à prodiguer à leurs patients une alimentation saine, équilibrée, une activité physique régulière et une auto-surveillance de la tension», a dé-

claré Pr Temmar.

Cette maladie, qui se présente presque sans symptômes, fait cependant bien des ravages au corps notamment les organes nobles (cœur, rein la rétine et vaisseaux sanguins), ont mis en garde de nombreux intervenants à la première journée de travaux de cette rencontre.

Plusieurs exposés sur les recherches récentes, en particulier celles concernant les causes de la HTA, les syndromes coronariens, les risques cardiovasculaires du syndrome métabolique, ainsi que les méthodes de diagnostic, et autres figurent au programme scientifique du congrès.

La 15^{ème} édition de deux jours organisée à l'Université de Ghardaïa à l'initiative de la SAHA a vu la participation d'experts, professeurs et médecins nationaux et des étrangers (France, Italie et Uruguay), a-t-on signalé.

PROTECTION CIVILE

2146 interventions en 24h

Durant la période du 14 au 15 octobre 2017 arrêté ce matin à 08 heures (les dernières 24 heures) les unités de la protection civile ont enregistré 2146 interventions, pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 06 accidents ayant causé 10 personnes décédées sur les lieux d'accidents et 16 autres blessées, traitées sur place puis évacuées vers les structures hospitalières par les secours de la protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'El Oued avec 05 personnes décédées et des blessures a 03 autre suite à une collision entre deux véhicules légers survenu sur la RN 48 commune de Hamraïa daïra de Reguibat.

Par ailleurs, les secours de la protection civile de la wilaya Ghardaïa sont intervenus pour l'évacuation, d'un jeune adolescent âgé de 16 ans décédé dans un barrage d'eau au lieu dit « Balouh » au niveau de la commune de Berriane.

Par ailleurs, concernant l'intervention du dispositif de la protection civile pour la lutte contre les incendies de forêts et maquis ainsi que les incendies de récoltes durant la même période ou 07 incendies de forêts, 05 incendies de maquis, 11 incendies de récoltes ont été enregistrés, avec des pertes estimées à 12,5 hectare de forêts, 13 hectare de maquis, 2440 boîtes de foin brûlés, 600 Arbres fruitiers et 17 palmiers.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION:

10 morts et 16 blessés en 24 heures

Dix personnes ont trouvé la mort et seize autres ont été blessées dans six accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures au niveau national, selon un bilan établi hier par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'El Oued avec cinq morts et trois blessés suite à une collision entre deux véhicules légers, survenue sur la Route nationale (RN) 48, au niveau de la commune de Hamraïa, daïra de Reguibat, note la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile de la wilaya de Ghardaïa ont repêché le corps d'un adolescent mort noyé dans un barrage au lieu-dit Balouh au niveau de la commune de Berriane. D'autre part, durant la même période, et dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de sept feux de forêts, cinq feux de maquis, onze feux de récoltes ayant ravagé 12,5 hectares de forêts, 13 hectares de maquis, 2.440 boîtes de foin, 600 arbres fruitiers et 17 palmiers.

APS

ÉTATS-UNIS : L'Université d'Etat de Virginie bouclée suite à une fusillade sur le campus



L'Université d'Etat de Virginie à Petersburg, dans l'Etat américain de Virginie, a été bouclée suite à une fusillade sur le campus survenue dans la nuit de samedi à dimanche, ont indiqué les autorités. Au moins une personne a été grièvement blessée par balles, ont rapporté des médias locaux.

Selon d'autres informations, le blessé a été transporté à un hô-

pital local, alors que le suspect pourrait être un homme portant un maillot blanc.

«Des policiers sont toujours sur place et le campus reste bouclé», a déclaré le département de police de l'Université d'Etat de Virginie dans un tweet publié samedi soir.

La police locale a exhorté les habitants à éviter la zone.

CHINE: 66 girafes sud-africaines importées par le Henan



Soixante-six girafes en provenance d'Afrique du Sud sont arrivées hier tôt dans la matinée dans la province chinoise du Henan (centre), a-t-on appris de sources locales.

Ces girafes, 22 mâles et 44 femelles, ont été transportées à bord d'un avion spécialement affrété et sont âgées d'environ deux ans. Elles mesureront 5,2 mètres de haut une fois arrivées

à l'âge adulte. Ces animaux subiront un examen de la santé et seront mis en quarantaine pour une durée de 45 jours dans la ville de Jiaozuo, avant d'être envoyées dans différents zoos à travers le pays.

En août 2016, l'Aéroport international de Xinzheng à Zhengzhou, capitale du Henan, avait déjà accueilli 63 girafes en provenance d'Afrique du Sud.

Fraunhofer va créer un centre de fabrication intelligente à Shanghai

Le premier centre de fabrication intelligente Fraunhofer de Chine verra le jour à Shanghai, stipulant un accord signé samedi.

L'Université Jiaotong de Shanghai, l'Administration de développement de la zone de Lingang (Shanghai) ainsi que l'Institut Fraunhofer pour les techniques de production et l'automatisation (IPA) d'Allemagne ont signé l'accord ad hoc.

Selon Thomas

Bauernhansl, chef d'IPA, les autorités de la zone de Lingang (Shanghai) ont apporté un soutien substantiel au centre, qui ambitionne de s'imposer comme un centre de pointe au niveau mondial dans le domaine de l'industrie 4.0. Une fois opérationnel, le centre aidera les sociétés chinoises et allemandes à relever différents défis technologiques dans le domaine de la fabrication intelli-

gente, contribuera à former des talents dans ce secteur et fournira des opportunités d'échanges aux étudiants chinois et allemands. Fraunhofer est la plus grande organisation de recherche en sciences appliquées d'Europe. Son institut IPA développe et optimise des solutions pour un vaste éventail de tâches dans le domaine des sciences et de l'ingénierie.

APS

ESPAGNE: 172 immigrants sauvés par les services de sauvetage maritime ces dernières 24 heures

Les Services de sauvetage maritime espagnols ont confirmé samedi qu'au cours des dernières vingt-quatre heures, ils ont sauvé 172 immigrants qui tentaient d'effectuer la traversée entre l'Afrique du Nord et l'Espagne.

Les 172 migrants clandestins qui ont été sauvés étaient à bord de 11 canots pneumatiques. Les services de sauvetage ont indiqué que 56 des personnes sauvées étaient mineures. Neuf des canots pneumatiques ont été interceptés au large de la région de Murcie, au sud-est de l'Espagne, et environ cent personnes ont été conduites au port de Carthagène, où la Croix-Rouge a confirmé que cinq personnes avaient besoin d'être soi-



gnés et que deux autres ont été acheminés vers un hôpital.

Les sauvetages effectués au cours de ces dernières heures suggèrent que près de 300 migrants ont atteint la région de Murcie en une semaine, ce qui est de loin le chiffre le plus élevé dans cette région. Les migrants et les passeurs tentent de tirer parti d'un temps exceptionnellement chaud, sec et calme sur l'Espagne et l'Afrique du Nord.

Par ailleurs, 72 autres migrants ont été sauvés alors qu'ils se trouvaient à bord de deux canots pneumatiques aux premières heures de la journée de samedi, dans le détroit de Gibraltar. Ils ont été acheminés vers le port de Barbate, près de Cadix, dans le sud-ouest de l'Espagne.

Au cours de ces deux dernières semaines, les services de sauvetage maritime espagnols ont déclaré avoir sauvé plus 800 migrants.

BURKINA FASO : Une centaine d'entreprises épinglées pour distribution de sachets non biodégradables

Une centaine d'entreprises ont été épinglées le 9 octobre pour distribution de sachets en plastique non biodégradables, suite à une vaste opération de contrôle dans deux grandes villes du Burkina Faso, indique un rapport du ministère en charge de l'Environnement.

Selon le rapport, sur 129 sociétés contrôlées en 2017, seulement 25 étaient en règle vis-à-vis de la loi.

Au Burkina Faso, une loi entrée en vigueur le 21 février 2015 interdit la production, l'importation, la commercialisation et la distribution des emballages et sachets plastiques non biodégradables.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pécuniaires variant entre 1 à 10 millions de FCFA (2.000 à 20.000 de dollars) et des peines d'emprisonnement pouvant aller de deux à cinq ans.

Avec l'adoption de cette loi, le Burkina Faso rejoint des pays africains comme la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Rwanda, le Togo, le Tchad et la Tunisie qui interdisent les sachets plastiques non biodégradables.

ALLEMAGNE : Le Hertha Berlin se joint au mouvement américain «Take a knee» contre le racisme

Les joueurs et dirigeants du Hertha Berlin ont posé samedi un genou à terre, pour s'associer au mouvement sportif «take a knee» lancé aux Etats-Unis contre Donald Trump, pour la tolérance et contre le racisme. Avant le coup d'envoi du match de Bundesliga contre Schalke (victoire de Schalke 0-2), toute l'équipe s'est jointe à ce geste symbolique, de même que le banc des remplaçants et les entraîneurs du club. «Le

Hertha Berlin est symbole de diversité, de tolérance et de responsabilité», a posté le club sur Twitter, «pour un Berlin qui reste ouvert au monde dans l'avenir.

Des professionnels de la Ligue de football américain NFL sont à l'origine de ce mouvement. Ils mettent un genou à terre pendant l'hymne américain avant les matches pour protester contre les discriminations raciales et les violences policières aux Etats-Unis.

L'initiative a pris de l'ampleur lorsque le président Donald Trump a suggéré fin septembre aux supporters de boycotter les clubs qui pratiquent ce geste, qu'il considère comme un manque de respect aux Etats-Unis.

Le 29 septembre, l'ancien footballeur international français Lilian Thuram a également posé un genou à terre lors d'une réception en Suède, où il devait être honoré pour son engagement contre le racisme.

ARABIE SAOUDITE: 10 personnes tuées dans un incendie à Ryadh



Dix personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été blessées durant un incendie survenu dans un atelier de menuiserie du quartier Badr, situé dans l'est de la capitale saoudienne. L'identité des victimes n'a pas encore été déterminée. De même source, aucune information n'a été fournie sur la cause de l'incendie.

La défense civile a publié un tweet comprenant des photos d'un entrepôt en flammes dans lequel

elle indique être venue à bout de l'incendie, qui s'était déclaré dans un atelier de menuiserie du quartier Badr, situé dans l'est de la capitale saoudienne. L'identité des victimes n'a pas encore été déterminée. De même source, aucune information n'a été fournie sur la cause de l'incendie.

COLOMBIE : 1.500 personnes déplacées à la suite d'affrontements



Environ 1.500 personnes ont été déplacées en Colombie à la suite d'affrontements armés qui ont éclaté à l'issue d'une manifestation de cultivateurs de coca, base de la cocaïne, qui avait fait six morts dans une région frontalière de l'Equateur, a indiqué samedi l'ONU.

«Depuis le 6 octobre, il y a des affrontements entre des groupes armés non identifiés près de la municipalité de Tumaco (...) qui se disputent le contrôle du territoire», selon un communiqué du Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha).

Ces affrontements armés «ont entraîné le déplacement d'au moins 1.500 personnes (258 familles) afro-colombiennes», a précisé la même source.

Selon Ocha et des sources gouvernementales, ces affrontements

ont eu lieu au lendemain d'événements survenus le 5 octobre dans la région rurale de Tumaco, dans le département de Nariño. Six paysans étaient morts et 20 autres blessés lors de manifestations contre l'éradication de plantations de coca. Tumaco compte la plus grande superficie de plantations de coca de tout le pays. Y opèrent des gangs de narco-trafiquants, ainsi que des dissidents de l'ex-guérilla des Farc et de l'Armée de libération nationale (ELN), dernière guérilla de Colombie, avec laquelle le gouvernement a entamé des pourparlers de paix en février.

Cette municipalité d'environ 203.000 habitants est l'un des principaux points de sortie de la cocaïne par la côte Pacifique de Colombie, premier producteur mondial de cette drogue, selon l'ONU.

ROYAUME-UNI : Peine de prison pour les porteurs d'acide en public



Porter de l'acide en public au Royaume-Uni peut désormais être passible d'une peine de prison d'au moins 6 mois fermes, a déclaré samedi la ministre britannique de l'Intérieur, Amber Rudd. Le Home Office a proposé une peine de six mois d'emprisonnement pour toute personne transportant en public ce produit afin de réduire le nombre d'attaques à l'acide, devenu l'arme de choix dans les bagarres entre délinquants et pour les actes de vengeances.

Selon la nouvelle disposition, une personne transportant cette substance devrait justifier son utilisation. Tout individu âgé de plus de 18 ans et interpellé deux fois de suite avec de l'acide, est passible d'une peine minimale de six mois de prison ferme.

Le projet de loi sur les attaques à l'acide prévoit la même peine que celle appliquée contre les personnes arrêtées en possession d'armes blanches.

Selon les chiffres de la police, le

nombre d'attaques à l'acide au Royaume-Uni a plus que doublé en cinq ans.

En 2012, 183 attaques ont été recensées, alors qu'en 2016 leur chiffre a atteint 460 cas. En 2017, ils ont déjà dépassés ce dernier chiffre, affirme la même source.

Scotland Yard a souligné, par ailleurs, qu'il n'y a pas une semaine qui passe sans qu'une attaque à l'acide soit signalée à Londres. Depuis 2010, plus de 1.800 agressions ont été perpétrées dans la capitale britannique avec un liquide corrosif, est-il indiqué.

Le 23 septembre derniers, six personnes ont été blessées dans une attaque à l'acide à Stratford, au nord-est de Londres. Deux semaines après, le Home Office avait décidé d'interdire les ventes de substances corrosives aux personnes âgées de moins de 18 ans.

Environ 21% des attaques à l'acide ont été commises par des jeunes de moins de 18 ans entre novembre 2016 et avril 2017, avait précisé le ministre.

PORTUGAL: Fortes pluies attendues aux Açores au passage de l'ouragan Ophelia

De fortes pluies étaient attendues samedi sur l'archipel portugais des Açores en alerte à l'approche de l'ouragan Ophelia, qui devait passer au large de l'île de Santa Maria avant de se diriger vers l'Irlande, ont rapporté des médias locaux.

Sept des neuf îles de cet archipel situé en plein Atlantique nord ont été placées en «alerte rouge» par la protection civile régionale entre 18H00 et 24H00 (locales et GMT), en raison des prévisions d'une précipitation supérieure à 40 millimètres par heure.

La population locale a été appelée à limiter ses déplacements lors du passage de l'ouragan, classé en catégorie 2 (sur une échelle de 5), qui provoquera sur ces îles des rafales de vent dépassant les 100 km/h.

L'ensemble des 17 corporations de pompiers de l'archipel, qui compte quelque 245.000 habitants au total, se tiennent prêtes à réagir en cas de besoin, a précisé une porte-parole des services de secours régionaux.

Les îles de Sao Miguel et Santa Maria seront les plus touchées et les autorités ont décidé d'y limiter la circulation sur plusieurs voies routières. Selon l'institut météorologique portugais, le centre de l'ouragan doit toutefois passer à 150 km au sud de l'île de Santa Maria vers 18H00, poursuivant ensuite vers le nord-est sans toucher terre. Ophelia restera une tempête «puissante» lorsqu'elle atteindra l'Irlande lundi, selon le Centre américain des ouragans. Les services météorologiques irlandais ont placé en «alerte rouge» cinq comtés de l'ouest du pays entre lundi matin et mardi à l'aube, appelant la population à prendre des mesures de protection contre les intempéries.

Les autorités britanniques ont pour leur part placé certaines parties du Royaume-Uni en «alerte jaune» lundi et mardi. C'est le niveau d'alerte le plus faible, correspondant à un appel à la vigilance en raison de conditions météo jugées «sérieuses».

Aucune mesure particulière n'a été prise mais le passage d'Ophelia interviendra 30 ans après «la Grande Tempête» d'octobre 1987, qui avait fait 18 morts et déraciné des centaines de milliers d'arbres au Royaume-Uni et dont les autorités avaient minimisé la force.

APS

CHINE La Chine maintient l'alerte orange face au typhon Khanun

Le Centre météorologique national (CMN) de Chine a maintenu hier son alerte orange en raison du typhon Khanun, qui devrait frapper ce matin les régions côtières du sud du pays, accompagnée rafales de vent et de pluies torrentielles.

Hier à 05h00 du matin, l'œil de Khanun, 20e typhon de l'année, se situait au-dessus de la mer de Chine méridionale, à 570 km au sud-est du district de Xuwen, dans la province du Guangdong (sud), avec des rafales de vent pouvant atteindre 38 mètres par seconde.

Selon le CMN, le typhon devrait toucher terre tôt ce matin entre les villes de Zhanjiang (Guangdong) et de Wenchang, dans la province insulaire de Hainan, apportant des vents soufflant jusqu'à 40 mètres par seconde. Il devrait par la suite perdre en intensité et se déplacer vers le sud-ouest, en direction du Vietnam.

L'observatoire a également émis hier matin une alerte jaune aux



tempêtes. Entre hier et ce matin, différentes parties du Zhejiang, de Shanghai, du Guangdong, du Guangxi et de Hainan connaîtront des pluies diluviennes. Dans certaines zones, les précipitations devraient atteindre 200 millimètres.

La Chine possède un système d'alerte météorologique à quatre couleurs, le rouge représentant le niveau le plus élevé, suivi par l'orange, le jaune et le bleu.

LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ Le Ghana va ratifier la Convention de Budapest sur la cybercriminalité d'ici fin 2017

Le Ghana devrait ratifier la convention sur la cybercriminalité, plus connue sous le nom de Convention de Budapest, d'ici la fin de l'année, a affirmé le conseiller national à la Cybersécurité auprès du ministère des communications, Albert Antwi-Boasiko.

«Cet instrument juridique permettra au Ghana d'améliorer son arsenal de lutte contre les actes criminels perpétrés à l'aide des technologies de l'information et de communication (TIC), a expliqué le

responsable, rapporte la presse locale.

Actuellement, le document qui a déjà été présenté au conseil des ministres, n'attend plus que son approbation pour être ratifié par le parlement, a fait savoir M. Antwi-Boasiko, rappelant que le Ghana bénéficie déjà de l'appui des Etats-Unis avec qui il a signé un partenariat dans ce domaine, en avril dernier.

A travers la ratification de la convention de Budapest, le Ghana va renforcer ses capaci-

tés internationales dans la lutte contre la cybercriminalité, a-t-il ajouté.

La convention de Budapest est présentée comme le premier traité international sur les crimes commis via Internet et d'autres réseaux informatiques. Son principal objectif est de poursuivre une politique criminelle commune pour protéger la société contre la cybercriminalité, en adoptant notamment une législation qui encourage la coopération internationale.

CÔTE D'IVOIRE: 4 Moldaves tués dans le crash d'un l'avion



Quatre personnes de nationalité moldave ont été tuées et quatre Français et deux Moldaves ont été blessés dans le crash de l'avion de transport qui s'est abîmé en bord de mer près de l'aéroport d'Abidjan, a annoncé à la télévision ivoirienne le colonel Issa Sakho, des sapeurs pompiers. «Dix personnes étaient à bord, des Moldaves et des Français. Les quatre victimes décédées sont de nationalité moldave», a déclaré le colonel qui a précisé que les blessés ont

été acheminés dans le camp militaire français, situé en bout de piste de l'aéroport d'Abidjan. Il a précisé que les blessés ont été acheminés dans le camp militaire français, situé en bout de piste de l'aéroport Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan. Parmi les quatre Français à bord, il y avait un civil et trois militaires, selon une source militaire française. «L'avion était en provenance de Ouagadougou et a chuté dans l'eau», a précisé le colonel des pompiers. «Il nous reste à consolider la carcasse pour ne pas qu'elle dérive, pour que les enquêteurs fassent leur travail. Brisée en deux, l'épave de l'avion à hélices siglé d'un «D» bleu sur la queue était visible sur la plage, ont rapporté des médias.

L'avion avait été affrété par l'armée française dans le cadre de l'opération Barkhane au Sahel, selon une source militaire française. La base militaire française à Abidjan est utilisée dans le cadre de cette opération. Des forces spéciales françaises sont stationnées à Ouagadougou.

ALZHEIMER : VERS DES DIAGNOSTICS PLUS PRÉCOCES

Le visage de la maladie d'Alzheimer est en train de changer. Ses premières manifestations se présentent. Et de nouvelles techniques d'imagerie se développent pour visualiser, dans le cerveau, ses anomalies spécifiques.

La maladie d'Alzheimer se manifeste par des troubles de la mémoire, mais pas seulement. Les médecins se sont rendu compte que d'autres signes pouvaient annoncer le développement de cette maladie neurodégénérative d'évolution lente. « Dans les années précédant les manifestations évidentes, on retrouve parfois des troubles inhabituels du caractère, comme l'apparition d'une grande anxiété, d'une irritabilité, d'une hyperactivité ou au contraire d'une apathie », explique le Pr Vincent Camus, psychiatre, CHRU Bretonneau (Tours), co-responsable du Centre mémoire de ressource et de recherche (CMRR) de la région Centre. Des signes qui sont souvent plus difficiles à supporter pour la famille que les troubles de la mémoire, du moins au début.

Aujourd'hui, le diagnostic se fait sur des observations

Il n'existe pas d'examen dont le résultat positif signe la maladie d'Alzheimer. Le diagnostic est établi par un spécialiste des troubles de la mémoire à partir de plusieurs évaluations : un examen clinique (troubles de la posture, troubles oculomoteurs...), un bilan neuropsychique (à partir de tests évaluant la mémoire et le langage), et une imagerie cérébrale (scanner, IRM, scintigraphie cérébrale).

Dans certains cas, ce bilan ne suffit pas pour poser le diagnostic et le spécialiste propose une ponction lombaire pour doser, dans le liquide céphalo-rachidien, des protéines particulières (protéines TAU, protéines bêta-amyloïdes). Leur concentration est corrélée à la présence d'anomalies spécifiques dans le cerveau.

Demain, on repèrera les anomalies dans le cerveau

Le scanner et l'IRM ne peuvent repérer qu'un signe indirect de la maladie : l'atrophie cérébrale. D'où l'intérêt pour les nouvelles techniques d'imagerie moléculaire

qui permettent de visualiser les anomalies cérébrales typiques de la maladie (plaques amyloïdes et dégénérescences neurofibrillaires).

De nouveaux radiotraceurs (substances injectées dans une veine du bras avant l'examen) se fixent électivement sur elles puis émettent des signaux repérés par un appareil sophistiqué (tomographe par émission de positons ou TEP). Le radiologue peut ainsi observer en direct dans le cerveau de la personne malade les anomalies décrites par le Dr Alois Alzheimer en 1903 au microscope. C'était à l'époque à partir de coupe de cerveau de patients décédés. Utilisés dans

le cadre de la recherche, notamment pour tester l'efficacité de traitements à l'étude, ce type d'examen pourrait prendre une place plus importante à l'avenir en permettant de repérer la maladie à un stade plus précoce, c'est-à-dire avant l'apparition des signes de confusion mentale.

Pourquoi il est important de diagnostiquer tôt la maladie

« Je comprends qu'en l'absence de traitements spécifiques, ce qui est le cas aujourd'hui, on se pose la question de l'intérêt d'un diagnostic précoce, explique le Pr Ca-

roline Hommet, responsable du Centre mémoire de ressource et recherche (CMRR), CHU de Tours Bretonneau. Mais celui-ci comporte plusieurs avantages : donner l'information sur la maladie, accompagner le malade et sa famille, éviter des erreurs de médicaments (les benzodiazépines sont déconseillées), mais en utiliser d'autres qui vont aider à vivre mieux, retarder l'entrée en institution en mettant en place une prise en charge adaptée au fur et à mesure de la progression de la maladie. Et puis n'oublions pas que de nombreuses molécules thérapeutiques sont actuellement en développement dans les laboratoires.



EHPA : LES RÉSIDENTS DE PLUS EN PLUS DÉPENDANTS

Les résidents en établissements spécialisés sont plus nombreux et plus dépendants en 2011 qu'en 2007, selon le bilan de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DRESS). Et 22% d'entre eux sont atteints de la maladie d'Alzheimer.

Les résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) sont 693.000 aujourd'hui, soit 5,5% de plus qu'en 2007.

« Environ 10% des 75 ans ou plus et près de 23% des 85 ans ou plus vivent en établissement pour personnes âgées. « Et, les résidents sont plus âgés en 2011 qu'en 2007. Plus des trois quarts (73%) ont 60 ans ou plus à la fin 2011 (74% en 2007). L'âge moyen est de 85 ans en 2011, il était de 84 ans et 2 mois à la fin 2007 », rappelle la DRESS dans son communiqué.

Une population largement féminine

Plus souvent veuves et dépendantes que les hommes du même âge, les femmes partent plus fréquemment vivre en institution. Comme en 2007, les trois quarts des résidents sont des femmes. Et, leur part augmente avec l'âge. Ainsi, on compte 80 femmes pour 100 hommes pour les moins de 65 ans hébergés en institution, 347 femmes pour 100 hommes parmi les 75 ans ou plus et 504 femmes pour 100 hommes parmi les 90 ans ou plus vivent en établissement spécialisés.

Une population de plus en plus dépendante

« Les résidents sont plus dépendants en 2011 qu'en 2007, surtout les plus jeunes » affirme la DRESS. En effet, la part des dépendants parmi les

résidents de moins de 70 ans augmente de sept points durant cette période. Fin 2011, 22% des résidents, soit 152 600 personnes, souffrent de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie similaire. La majorité des personnes les plus jeunes (86%) a besoin d'aide pour faire leur toilette. Et, ils sont autant à souffrir de troubles de la cohérence.

La majorité des sorties correspondent à des décès

La durée moyenne de séjour est stable depuis 2007 : les résidents sortis en 2011 ont séjourné dans le même établissement 2 ans et demi en moyenne, 150 000 résidents des établissements pour personnes âgées sont décédés en 2011, soit un peu plus d'un résident sur cinq. Les décès représentent 63% des sorties de l'année (contre 61% en 2007).

LE CACAO POURRAIT FREINER LE DÉCLIN COGNITIF



Les flavanols présents dans la plante aideraient à lutter contre le vieillissement cognitif lié à l'âge selon une étude. Pour garder une bonne mémoire, mangez du chocolat ! L'astuce paraît trop belle pour être vraie, à l'heure où les chercheurs s'échinent à trouver des traitements contre les démences comme la maladie d'Alzheimer. Pourtant une étude sérieuse parue dans la revue britannique Nature neuroscience suggère qu'une alimentation riche en cacao serait utile pour inverser le déclin naturel des capacités cognitives lié à l'âge. Les vertus protectrices du chocolat reposeraient sur les flavanols, des composés antioxydants, présents dans la plante. Les chercheurs de l'université de Columbia, aux États-Unis, ont testé l'impact du cacao en demandant à 37 volontaires âgés de 50 à 69 ans de boire chaque jour soit une forte dose de flavanols (900 mg), soit une très faible dose (10 mg). Les boissons ont été préparées par un grand fabricant américain de barres chocolatées. Résultat, au bout de trois mois les volontaires ayant forcé la dose sur le cacao ont présenté des meilleurs scores aux tests de mémoire. "Un participant, qui avait la mémoire d'un sexagénaire au début de l'étude, retrouvait celle typique d'une personne de 30 à 40 ans", relève Scott Small, le principal auteur de l'étude, cité par l'AFP. Cette meilleure capacité de mémorisation s'est traduite au niveau cérébral par une augmentation sensible du volume sanguin dans le gyrus denté, une zone de l'hippocampe associé aux capacités de mémorisation et qui fonctionne moins efficacement quand on vieillit.

Espoir déçu

Faut-il pour autant en conclure qu'un chocolat chaud chaque jour va permettre de garder à 60 ans un esprit aussi vif qu'à 30 ans ? Normalement non, répondent les chercheurs. La quantité de flavanols absorbée par un consommateur lambda, même "cacaomane", reste en principe bien en dessous de la dose administrée aux participants de l'étude. Il s'agit de 30 grammes de 300 grammes de chocolat noir par jour, soit plus d'une tablette de chocolat. Un peu compliqué au quotidien, sauf s'exposer à la crise de foie.

Illustration: M. B.

UNE MOLÉCULE ANNULE LA PERTE DES FONCTIONS COGNITIVES CHEZ LA SOURIS

Une nouvelle molécule nommée TC-2153 a permis d'annuler la détérioration des fonctions cognitives de souris atteintes d'Alzheimer : une découverte prometteuse.

Une étude scientifique publiée ce mardi 5 août 2014 dans la revue PLoS Biology vient de mettre en évidence l'efficacité d'une molécule dans la lutte contre la maladie d'Alzheimer, sur un modèle animal de souris.

TC-2153 est une molécule qui a réussi à inhiber les effets négatifs de la tyrosine phosphatase (ou STEP, une protéine enzymatique), enrichie dans le striatum.

En effet, une concentration trop élevée en protéine STEP met à mal les récepteurs synaptiques (permettant la communication entre les neurones), et empêche ainsi la transformation de la mémoire à court terme en mémoire à long terme. STEP détériore donc les fonctions cognitives des patients atteints d'Alzheimer.

Aussi, la nouvelle molécule TC-2153 a permis d'inhiber ces effets néfastes chez les souris atteintes, leur donnant des résultats aux tests cognitifs semblables à ceux des souris saines.

« Cette petite molécule inhibitrice est le résultat de cinq an-



nées d'effort pour trouver un inhibiteur de la protéine STEP » explique le professeur Paul Lombroso, co-auteur de l'étude. Cette molécule plus qu'encou-

rageante devra cependant faire ses preuves sur d'autres modèles animaux plus proches de l'homme avant d'être éventuelle-

ment thérapeutique. Un bon début en somme, mais qui sous-entend encore quelques années avant d'aboutir à un médicament.

VIELLISSEMENT DE LA POPULATION : LE NOUVEAU DÉFI DE SANTÉ PUBLIQUE

Le vieillissement de la population est l'une des plus importantes transformations de la société, selon l'Organisation Mondiale de la Santé. Pour faire face à ce défi, les systèmes de santé des pays les plus pauvres devraient se transformer et se mobiliser, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue scientifique The Lancet.

Entre 2000 et 2050, la proportion de la population mondiale de plus de 60 ans doublera pour passer de 11% à 22%. Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus devrait augmenter pour passer de 65 millions à deux milliards au cours de la même période et devrait même dépasser le nombre d'enfants de moins de 5 ans.

« Le vieillissement dominera l'ordre du jour dans les politiques de santé », a expliqué à la presse de Genève le docteur Somnath Chatterji, coordinateur de l'étude. Et, les pays les plus pauvres ne sont pas du tout adaptés à cette évolution. « Dans les pays à revenus faibles ou moyens, les systèmes de santé ne sont pas formés pour traiter les personnes âgées », affirme le docteur Tiers Boerma, directeur du département des statistiques de l'OMS. Il relève que les problèmes de santé de ces personnes sont multiples et chroniques, citant par ordre de causes de décès le cancer, les maladies respiratoires, l'arthrose, les troubles mentaux et neurologiques. « Une des solutions sera le développement de la couverture de santé universelle préconisée par l'OMS,



mais celle-ci peut être différente d'un pays à l'autre. Il n'y a pas de modèle unique », conclut dit le docteur Boerma.

Des mesures de santé pour bien vieillir

Mais, pour mieux vieillir, et ralentir le rythme de déclin de nos fonctions physiques et cognitives, il est essentiel de limiter l'exposition aux facteurs de risques comme une alimentation déséquilibrée, le tabac, la consommation d'alcool, la sédentarité et le

contact avec des produits toxiques.

« Toutes les mesures à prendre ne sont pas obligatoirement très onéreuses. Il faut inciter la population à réduire sa consommation de sel, à arrêter de fumer, et à avoir une vie plus saine » ont souligné ces experts.

Selon les chiffres de l'OMS, on comptera 2 milliards de personnes âgées de plus de 60 ans d'ici 2050 et 25-30% des personnes de 85 ans et plus seront atteintes de déclin cognitif. Ainsi, le nombre des personnes atteintes de démence devrait par exemple passer de 44 millions aujourd'hui à 133 millions en 2050.

MINUSCA :

Des affrontements font plusieurs morts au sud-est de la Centrafrique



Des violences meurtrières ont touché en début de semaine la ville de Kembé (sud-est de la Centrafrique), entre Alindao et Bangassou, dans une région en proie à des tensions depuis mai, selon des sources de l'ONU.

«Selon les informations reçues, ces violences auraient entraîné la mort de plusieurs membres de la communauté musulmane», a annoncé samedi dans un communiqué la mission de l'ONU (Minusca) qui «condamne avec fermeté la poursuite des affrontements».

Des violences ont opposé mardi les membres de deux groupes armés: l'Union pour la paix en Centrafrique (UPC) d'Ali Darass et un groupe d'autodéfense, selon des sources concordantes. L'UPC a fait état d'une vingtaine de morts parmi ses combattants.

«La mosquée de Kembé a été attaquée par des antibalaka (milices majoritairement chrétiennes), a indiqué l'un des coordonnateurs politiques de l'UPC.

Kembé est située entre Bangassou, contrôlée depuis le mois de mai par des antibalaka, et Alindao, fief de l'UPC, mouvement emmené par Ali Darass qui se battait traditionnellement contre le groupe armé du FPRC, formée autour de Nourredine Adam.

L'UPC estime que l'accord de cessez-le-feu signé lundi avec d'autres groupes armés basés plus au nord n'est pas remis en cause.

L'un de ses membres est devenu conseiller à la présidence.

D'autres membres de groupes armés ont fait leur entrée au nouveau gouvernement alors que se met en place une Cour pénale spéciale pour juger les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre en Centrafrique.

La Minusca a annoncé samedi l'envoi d'une «mission conjointe à Kembé pour prendre toute la mesure de la situation sur place».

Le ministère de l'Intérieur devrait envoyer des hommes pour enquêter avec la force onusienne et «faire une évaluation aérienne de la situation», a déclaré une source officielle.

Depuis mai 2017, les préfectures de la Basse-Kotto et du Mbomou sont en proie à une vague de violences déclenchée à partir de Bangassou qui a fait des milliers de déplacés et de nombreux morts, dont des Casques bleus.

La Centrafrique est en proie depuis 2013 à des violences intercommunautaires, après le renversement de l'ex-président François Bozizé par les milices de la Seleka prétendant défendre la minorité musulmane, ce qui avait entraîné une contre-offensive des milices antibalaka.

MALI :

Un nouveau centre ouest-africain de lutte contre l'insécurité inauguré à Bamako

Un centre de coordination ouest-africain d'alerte précoce aux menaces sur la sécurité a été inauguré samedi à Bamako par les chefs d'Etat maliens Ibrahim Boubacar Keïta et togolais Faure Gnassingbé, président de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao).

«Cet outil manquait à tout le dispositif «paix et sécurité» de la Cédéao, parce que nous étions dans la prévention, la gestion et le règlement des crises», a déclaré M. Gnassingbé en marge de la rencontre sous-régionale sur la sécurité qui a eu lieu auparavant.

«Maintenant, nous sommes dans l'alerte et l'anticipation», s'est félicité le président togolais sans évoquer la contestation dans son pays.

SOMALIE :

Un deuil national de trois jours suite à l'attentat de Mogadiscio

Le président somalien Mohamed Abdullahi Mohamed, a décrété un deuil national de trois jours, après l'attentat de Mogadiscio samedi considéré par les Somaliens comme le pire de l'histoire de leur pays et qui a fait au moins 40 morts.

M. Abdullahi Mohamed, a rendu visite hier aux victimes de l'attentat perpétré sur le carrefour PK5, situé dans le district de Hodan, un quartier commercial très animé de la capitale somalienne avec ses magasins et ses hôtels.

Des médecins de l'hôpital Erdogan ont confirmé l'admission de 205 patients, dont plus de 100 avec des blessures graves.

«C'est une attaque horrible menée par les shebab sur des civils innocents, qui ne visait pas des responsables gouvernementaux somaliens spécifiques.

Cela montre combien ces éléments violents sont sans



pitité, pour viser sans distinction des gens innocents qui ne faisaient que s'occuper de leurs affaires», a déclaré le président dans un discours télévisé.

L'explosion s'est produite devant l'hôtel Safari, un établissement populaire qui n'est d'ordinaire pas fréquenté par des responsables gouvernementaux.

Un bilan provisoire fait état d'au moins 40 morts.

L'attentat n'a pas été revendiqué dans l'immédiat, mais les éléments du groupe terroriste shebab lancent fréquemment des attaques et attentats-suicides dans Mogadiscio et ses environs.

TUNISIE :

3 individus interpellés à travers le pays pour apologie du terrorisme

Trois individus ont été arrêtés, dans la nuit de vendredi à samedi, à Kasserine, Bizerte et à l'Ariana pour suspicion d'affiliation à une organisation terroriste, annonce le ministère tunisien de l'Intérieur.

Interrogés par la brigade de recherches et d'investigation de la garde nationale tunisienne, «les suspects ont reconnu avoir adopté la pensée takfiriste et fait allégeance à l'organisation terroriste autoproclamée Etat islamique (Daech/ EI)».

Les suspects ont été placés en garde à vue et une action en justice a été intentée à leur encontre pour suspicion d'affiliation à une organisation terroriste et apologie du terrorisme, a précisé le ministère.



LIBERIA :

Weah accentue son avance, un second tour probable

Le favori de la présidentielle au Liberia, le sénateur George Weah, accentuait son avance sur le vice-président Joseph Boakai, mais un second tour paraissait de plus en plus probable, selon les derniers résultats partiels provisoires annoncés samedi.

Quatre jours après le scrutin pour désigner le successeur d'Ellen Johnson Sirleaf, première femme élue chef d'Etat en Afrique, cette nouvelle vague de résultats fournis par la Commission électorale nationale (NEC) porte désormais sur 74% des bureaux de vote, a indiqué le président de la NEC, Jerome Korkoya.

Quelque 1,2 million de suffrages ont déjà été dépeuplés, pour un taux de participation moyen observé dans ces bureaux de 74,2%, a précisé la NEC lors d'une conférence de presse.

Avec plus de 440.000 voix, soit un avantage de plus de 100.000 sur Joseph Boakai, George Weah obtient 39,2% des votes comptabilisés, contre 29,6% au vice-président sortant.

Les 48 autres candidats sont largement distancés.

L'avocat et vétéran de la politique Charles Brumskine arrive en troisième position, avec 9,7% des suffrages, devant Alexander Cummings, ancien dirigeant de Coca-Cola pour l'Afrique, à 6,9%, suivi par le sénateur Prince Johnson, chef de milice pendant la guerre civile (1989-2003, quelque 250.000 morts), à 6,6%.

Sur les 15 provinces du pays, George Weah fait la course en tête dans 12, y compris celle de la capitale, Monrovia, dont il est sénateur depuis 2014 et qui concentre près de 40% des quelque 2,1 millions d'électeurs. Le vice-président paraît

devoir s'imposer dans deux provinces, dont sa région natale de Lofa (nord), la quatrième en nombre d'électeurs, et M. Brumskine à Grand Bassa (centre).

Pour l'emporter dès le premier tour, M. Weah devrait obtenir quelque 330.000 voix de plus, soit un pourcentage très élevé des bureaux restant à compter.

La NEC a jusqu'au 25 octobre pour confirmer ces résultats et annoncer éventuellement un second tour.

Selon la Constitution, ce second tour est organisé le deuxième mardi qui suit l'annonce du résultat final.

La présidente sortante, prix Nobel de la paix 2011, qui ne pouvait plus se représenter après deux mandats, a estimé le jour du vote que le Liberia était «prêt pour la transition», la première d'un dirigeant élu à un autre dans ce pays «depuis trois générations».

roristes», a expliqué le président de la Commission de la Cédéao, Marcel Alain de Souza.

Il peut également permettre de lutter «contre l'insécurité alimentaire, de partager rapidement les informations sur de possibles épidémies».

A l'ouverture du dernier sommet de la Cédéao, en juin, à Monrovia, la présidente libérienne Ellen Johnson Sirleaf, avait souligné l'évolution des missions de l'organisation régionale. «Le rôle classique de la Cédéao est la restauration de la paix à la suite d'une crise interne», avait-elle dit.

«Aujourd'hui, des attentats terroristes mettent en danger la stabilité régionale» a-t-elle ajouté.

CONSEIL EXÉCUTIF DE L'IINA:

Les médias dans les pays musulmans ont une lourde responsabilité dans la conjoncture actuelle

Le président du Conseil exécutif de l'Agence internationale islamique de presse (IINA) et ministre saoudien de la culture et de l'information, Awad Ben Salah Al-Awad, a mis en avant la lourde responsabilité qui incombe aux médias dans la difficile conjoncture que traverse la nation musulmane en proie à la menace terroriste et à l'extrémisme, appelant à saisir l'occasion de la tenue de la 25e session du Conseil exécutif pour développer les organes de presse dans les pays membres et leur permettre de relever ces défis.



de nombreux pays musulmans traversent en raison de la menace terroriste et de l'extrémisme, appelant à développer les médias dans les pays membres afin qu'ils puissent relever les défis actuels.

Il a également souligné l'importance du renforcement de l'action commune des agences nationales de presse des Etats membres et de la coopération entre ces derniers pour développer les mécanismes et les méthodes d'information dans le cadre des efforts de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme.

Le secrétaire général de l'OICI, Youcef Ben Ahmed Al-Othaimen, a, pour sa part, rappelé que la cause palestinienne et El-Qods el-Charif, la lutte contre le terrorisme et

l'extrémisme, le développement et la lutte contre la pauvreté étaient les principaux défis auxquels se heurte la nation musulmane.

Après avoir souligné que les conflits actuels constituaient une menace pour la paix et la stabilité régionales et internationales, M. Al-Othaimen a mis en exergue l'approche de l'OICI pour le règlement des conflits qui privilégie, a-t-il dit, le rôle des médias et de la diplomatie.

Le secrétaire général de l'OICI est revenu sur la résolution de la 11e session de la Conférence islamique des ministres de l'information tenue à Djeddah le 21 décembre 2016 qui prévoit le renforcement de l'action des institutions chargées de l'action islamique commune dans le

domaine de l'information, à leur tête l'IINA, et appelle les Etats membres à s'acquitter de leurs contributions au budget de ces dernières, à participer activement à leurs travaux et à profiter pleinement des services qu'elles leur proposent.

Le directeur général de l'IINA, Issa Khaireh Robleh, a indiqué dans son allocution que «l'agence, créée pour un objectif noble, se veut une tribune médiatique au service de l'information islamique et pour le rapprochement des peuples musulmans à travers l'échange d'informations».

A l'issue de la réunion, le conseil exécutif a procédé à la reconduction de M. Issa Khaireh Robleh au poste de directeur général de l'IINA, à l'adoption du rapport du DG et des accords signés récemment par l'agence avec des centres de formation.

Le conseil exécutif a également adopté les résolutions à soumettre à la 5e session de l'Assemblée générale de l'IINA prévue dimanche au siège du secrétariat général de l'OICI, notamment celles relatives à la relance de l'action de l'agence, aux projets médiatiques relatifs au programme de l'OICI 2025 et au rôle des agences de presse membres de l'OICI dans le soutien à la cause palestinienne et la lutte contre le discours extrémiste.

AUSTRALIE-TIMOR Timor oriental et Australie se mettent d'accord sur leur frontière maritime



L'Australie et le Timor oriental sont arrivés à un projet de traité délimitant leur frontière maritime, un sujet rendu particulièrement difficile par la présence d'importants gisements de gaz et de pétrole dans la zone contestée, a-t-on indiqué hier de source officielle.

«Le Timor oriental et l'Australie sont arrivés à un accord sur le texte complet d'un projet de traité» au cours de négociations confidentielles qui se sont tenues à La Haye cette semaine, a annoncé la Cour permanente d'Arbitrage, basée à La Haye.

Ce texte «délimite la frontière maritime entre eux dans la mer de Timor et règle notamment la question du statut légal du gisement de gaz de Greater Sunrise» et ouvre «une voie vers le développement de cette ressource et le partage des revenus», a ajouté la Cour sans donner plus de détails.

Un premier accord entre les deux pays avait été signé en 2006, notamment pour régler le partage des milliards de dollars de revenus des grands gisements de pétrole et de gaz de la zone frontalière.

Ces ressources représentent un revenu particulièrement important pour le Timor oriental, devenu indépendant de l'Indonésie en 2002 et qui vit toujours dans une grande pauvreté.

Mais le Timor avait dénoncé cet accord peu après l'avoir signé, estimant que l'Australie avait notamment utilisé l'espionnage pendant les négociations qui avaient commencé en 2004 pour obtenir un accord qui lui était plus favorable.

L'Australie avait finalement accepté en janvier de cette année de renoncer à l'accord et de renégocier la question.

Les deux gouvernements devront maintenant approuver le traité, puis se retrouver en novembre à Singapour, notamment pour fixer une date pour la signature du traité, qui devrait avoir lieu en 2018.

PALESTINE :

Les dirigeants du monde qui ont boycotté le mouvement Hamas avaient «tort»

L'ancien premier ministre britannique, Tony Blair, a affirmé que lui et les autres dirigeants du monde qui avaient «cédé à la pression israélienne» pour imposer un boycott immédiat sur le mouvement palestinien Hamas après sa victoire aux élections législatives de 2006, avaient «tort».

«Nous avions tort de boycotter le mouvement Hamas après sa victoire aux élections», a souligné Blair dans un entretien à *The Observer*, publié dimanche.

Tony Blair avait offert un «soutien total» à la décision prise par l'ancien président américain, George W. Bush,

d'arrêter toute aide au gouvernement palestinien, fraîchement élu, dirigé par le mouvement Hamas, et de rompre toute relation avec ce dernier.

Pour bénéficier de la reconnaissance des dirigeants occidentaux, Hamas devait «reconnaître Israël (...) et respecter les accords conclus précédemment entre le mouvement Fatah et Israël», rappelle *The Observer*.

«L'ultimatum a été rejeté par le Hamas, car les élections avaient été jugées libres et transparentes par les observateurs internationaux», rappelle encore l'édition dominicale. Tony Blair qui revient

aujourd'hui sur ses positions, estime que «la communauté internationale aurait dû dialoguer avec le mouvement Hamas».

Le journal relève que le boycott et le blocus imposé sur Gaza ont augmenté l'isolement et la souffrance des Palestiniens.

Ce revirement de la position de Tony Blair, intervient à la suite de la conclusion d'un accord entre les mouvements palestiniens Hamas et Fatah, le 12 octobre, après deux jours de discussions menées au Caire.

L'accord a été salué par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, et plusieurs

pays. De son côté, l'ancien chef de cabinet de Blair, Jonathan Powell, va encore plus loin, en déclarant que la stratégie du Quartet qui consistait à exclure le mouvement Hamas des discussions pour une sortie de crise au Moyen-Orient, était «une terrible erreur».

Le Quartet au Moyen Orient qui était dirigé par Tony Blair jusqu'en 2015, est composé des Etats-Unis, de l'Union européenne (UE), de l'ONU et de la Russie.

Selon Powell, il fallait discuter aussi bien avec le Fatah qu'avec le Hamas, ce qui aurait rendu la situation «beaucoup plus facile».

ETATS-UNIS/IRAN:

Javad Zarif : «Le discours de Trump viole l'accord sur le nucléaire»

Le discours sur l'Iran prononcé vendredi par le président américain Donald Trump viole l'accord sur le nucléaire iranien, a estimé le chef de la diplomatie iranienne, Mohammad Javad Zarif, dans un entretien diffusé dans la nuit de samedi à dimanche.

«Les propos de Trump sont en contradiction avec les articles 26, 28 et 29 de l'accord sur le nucléaire» iranien de 2015, a déclaré M. Zarif à la télévision publique iranienne.

«J'ai déjà écrit neuf lettres (à Federica Mogherini, haute-représentante de l'Union européenne pour la politique extérieure, qui coordonne le suivi de l'accord) pour souligner les manquements et les violations (américaines) et je vais écrire une nouvelle lettre à propos des déclarations de Trump», a ajouté le ministre des Affaires étrangères.

Les articles cités par M. Zarif insistent sur la «bonne foi» des signataires et sur le fait que le gouvernement et

le Congrès des Etats-Unis «s'abstiendront d'imposer de nouvelles sanctions relatives au nucléaire» iranien.

«Ce qui est important pour nous, c'est que les Etats-Unis sont tenus de renouveler la suspension des sanctions», sinon «la République islamique prendra des mesures réciproques», a encore prévenu M. Zarif.

Dans un virulent réquisitoire contre l'Iran, M. Trump a refusé vendredi de «certifier» que Téhéran respecte ses obligations découlant de l'accord de 2015.

Il a menacé d'«annuler» cet accord et a ordonné au Congrès américain de «combler les graves et nombreuses lacunes du texte» négocié sous son prédécesseur, Barack Obama.

Dès vendredi, le président iranien Hassan Rohani avait condamné les «insultes» et «accusations sans fondements» proférées selon lui par M. Trump.

Répondant aux menaces américaines de nouvelles sanctions contre le programme de missiles iraniens, M.

Zarif a redit que l'Iran ne permettrait «à personne» de s'immiscer dans sa politique de défense.

«Nos acquis dans le domaine balistique ne sont en aucune manière négociables.

Nous vivons dans une région où les Américains ont vendu des milliards de dollars d'armes et qu'ils ont transformée en poudrière (...), par conséquent nous avons le droit d'avoir des moyens défensifs», a-t-il dit.

L'accord sur le nucléaire iranien a été signé en juillet 2015 entre l'Iran et le Groupe des Six (Allemagne, Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Russie).

Il a permis une suspension des sanctions occidentales et onusiennes relatives au programme nucléaire de Téhéran.

En échange, l'Iran a accepté de brider ce programme pour garantir qu'il ne cherche pas à se doter de la bombe atomique.

FRANCE - ALGÉRIE

Plusieurs villes en France commémorent les massacres du 17 octobre 1961

Plusieurs villes de France commémorent depuis hier les massacres du 17 octobre 1961 perpétrés contre les Algériens descendus dans les rues parisiennes pour protester contre le couvre-feu leur étant imposé.

Organisée par la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN), la manifestation pacifique des Algériens, hommes, femmes et enfants, pour boycotter ce couvre-feu discriminatoire, a été réprimée dans le sang le 17 octobre 1961 par la police française qui avait ouvert le feu, tuant des manifestants dont des dizaines ont été jetés dans la Seine, rappelle-t-on.

Le bilan était lourd du côté des Algériens : une centaine de morts, des centaines de blessés et plus d'une centaine de disparus.

Ce massacre, non encore reconnu officiellement par l'Etat français en tant que crime d'Etat, est considéré par nombre d'historiens comme «la répression d'Etat la plus violente qu'ait jamais provoquée une manifestation de rue en Europe occidentale dans l'histoire contemporaine».

A cette occasion, une après-midi d'échanges autour de ces crimes et des violences d'Etat est organisée dimanche à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne, Ile-de-France).

Le programme prévoit, selon les organisateurs, du théâtre-forum sur les violences policières, la projection du documentaire «Ici on noie les algériens» (2011) et un débat animé par Olivier Le Cour Grandmaison, politologue enseignant à l'université Evry-Val d'Essonne.

Deux rassemblements et cérémonies de recueillement sont prévus mardi à Paris sur le pont Saint-Michel, lieu où des Algériens ont été jetés dans la Seine.

Le premier se déroulera dans la matinée en présence de l'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdoui.

Le second est organisé dans l'après-midi par le collectif du 17 octobre 1961.

Rassemblements, recueils, table-rondes, projection de films, etc.

A Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne, Ile-de-France), une cérémonie aura lieu mardi à la stèle du souvenir, quai Jules-Guesde, à l'angle de la rue de Seine en mémoire à ces Algériens tués pour l'indépendance de l'Algérie.

La municipalité d'Aubervilliers (banlieue au nord de Paris) a invité les habitants à commémorer les victimes algériennes de la manifestation du 17 octobre 1961, le mardi 17 octobre à 17h00, à la place de 17 octobre 1961, alors qu'à Bobigny (Seine-Saint-Denis), une table-ronde est organisée dans la même journée intitulée «17 octobre 1961 : de l'occultation à la transmission».

Histoire et mémoire d'un massacre de la guerre d'Algérie». A l'occasion de cette commémoration, Stéphane Troussel, le président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis a souhaité que son département s'engage dès cette année dans le processus de commémoration de la répression de la manifestation du 17 octobre 1961.

Il a également émis le vœu que cet événement «très souvent associé uniquement à Paris ou à Nanterre, s'inscrive dans la mémoire collective de notre territoire», soulignant qu'il s'agit de «développer une meilleure connaissance et de transmettre cette histoire auprès du grand public et tout particulièrement des plus jeunes».



Durant la cérémonie, le film «Mémoire du 17 octobre 1961», réalisé par Faïza Guène et Bernard Richard (2002, 17 mn) sera présenté au public. Deux conférences sont au menu: L'importance du témoignage dans le processus mémoriel par Djamilia Amrane, ancienne présidente de l'association Africa et témoin de la répression du 17 octobre 1961, par Mimouna Hadjam, présidente de l'association courneuvienne Africa sur le travail de transmission. La rencontre sera animée par Vincent Martigny, historien et journaliste. La municipalité de Gennevilliers (Hauts-de-Seine, Ile-de-France) a prévu mardi le dépôt d'une gerbe de fleurs et une cérémonie de recueillement à la mémoire des victimes du 17 octobre 1961.

A la mémoire des victimes de la répression sanglante

A la Courneuve, une cérémonie d'hommage se déroulera dans la rue éponyme, le 17 octobre mardi à 18h00.

Elle sera suivie du spectacle «Les Disparus», une création chorégraphique pour 8 danseurs, signée Mehdi Slimani qui associe danse, slam et vidéo. Le spectacle relate par le corps et le mouvement les sombres événements du 17 octobre 1961. A Argenteuil (Val-d'Oise, Ile-de-France), le Collectif citoyen 17 octobre 1961 d'Argenteuil organise un recueillement à la mémoire des morts sur le Pont d'Argenteuil qui sera suivi d'une projection du film «Les balles du 14 Juillet 1953» de Daniel Kupferstein relatant la tuerie d'Algériens qui manifestaient à Paris pour l'indépendance de l'Algérie. La ville de Tulle (centre de la France) et les associations «Peuple et Culture et Au nom de la mémoire» organisent demain après-midi différents événements avec projection d'un film, lectures et chants, exposition.

La projection du film «Loin des hommes» de David Oelhoffen (fiction, 2014, 102 mn), en présence de Mehdi Lallaoui, président de l'association «Au nom de la mémoire».

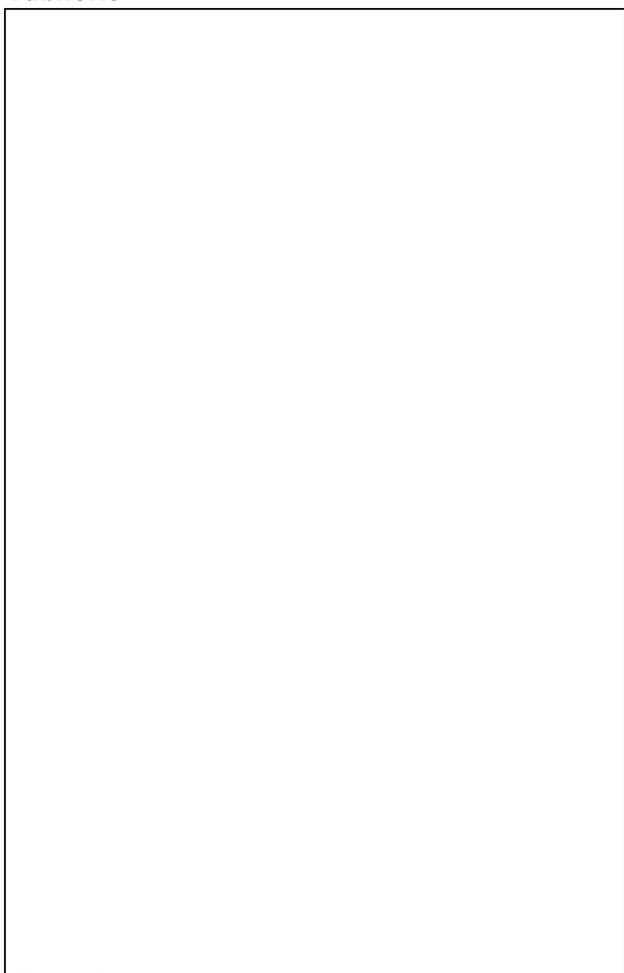
A Strasbourg, le collectif «D'ailleurs Nous Sommes d'Ici 67» organise un rassemblement sur le pont du Corbeau à la

mémoire des victimes de la répression sanglante de l'Etat français contre les manifestantes algériennes en 1961, et une marche vers la place du 17 octobre 1961. A Vaulx-en-Velin (banlieue de

Lyon), un hommage sera rendu avec une conférence-débat sur la place du 17 octobre 1961 dans la guerre de Libération de l'Algérie.

APS

Publicité



MUSIQUE

Le 9^e Festival international de musique symphonique s'ouvre à l'Opéra d'Alger

Le 9^e Festival culturel international de musique symphonique qui verra la participation de treize pays dont l'Italie comme invité d'honneur, s'est ouvert samedi soir à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih.

Sous la direction du maestro Amine Kouider, l'Orchestre symphonique national (OSN) - désormais renommé Orchestre de l'Opéra d'Alger -, soutenu par une vingtaine d'instrumentistes et chanteurs lyriques italiens, ont revisité une heure durant des extraits de «La Traviata», une des œuvres les plus anciennes et célèbres du compositeur italien Giuseppe Verdi (1813-1901).

Dans une fusion musicale de haute facture agrémentée par l'Ensemble italien «Arco Magico Chamber Orchestra» dont font partie les chanteurs lyriques Gaia Gaia Petrone, Giuseppe Talamo et Massimiliano Fichera, les membres des deux formations ont accordé leurs violons pour exécuter l'œuvre «Poème symphonique» en hommage à son auteur, compositeur et arrangeur, l'Algérien



Rachid Saouli, disparu en septembre dernier.

Nombreux à assister à cette soirée inaugurale de ce festival qu'abrite depuis l'an dernier l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, le public a admiré et applaudi les prouesses des 72 instrumentistes et chanteurs lyriques algériens et italiens, dirigés par Amine Kouider.

Présent à la cérémonie, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a souligné dans son allocution d'ouverture que le Festival international de musique symphonique

était un «rendez-vous très attendu par les passionnés de cette musique savante».

Réitérant le soutien de l'Etat qui continue à accompagner cet événement culturel de portée universelle, le ministre a salué la participation de l'Italie, «précurseur» et une «référence» de ce registre musical.

Pour sa part, le commissaire du festival, Abdelkader Bouazzara, a relevé l'«intérêt» et l'«enthousiasme» du public pour la musique symphonique qui tend à s'incruster dans le paysage musical algérien.

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hassen Mermouri et son homologue nigérien, Ahmet Boto, qui effectue une visite de travail en Algérie ainsi que l'ambassadeur de l'Italie en Algérie, Pasquale Ferrara, ont assisté à la cérémonie d'ouverture de cette édition dédiée symboliquement à la mémoire du compositeur Rachid Saouli.

Outre l'Algérie, treize pays dont la Tunisie, la Syrie, l'Allemagne, le Japon et le Mexique, participent à ce festival qui se poursuivra jusqu'au 18 octobre à l'Opéra d'Alger.

Organisé depuis 2009, le Festival international de musique symphonique est un rendez-vous annuel qui réunit chaque année une pléiade de grands noms de la musique symphonique universelle qui se produisent en concert devant un public d'initiés.

MÉMOIRE FILMIQUE :

Appel à fédérer les efforts des institutions concernées

Le directeur général des archives nationales a lancé, samedi à Alger un appel pour «fédérer les efforts» des institutions algériennes et internationales dans la préservation et la restauration du patrimoine cinématographique.

S'exprimant à l'ouverture du colloque international «La mémoire des films: préserver le patrimoine cinématographique» qui se déroule à la Bibliothèque nationale, Abdelmadjid Chikhi a regretté de voir ces institutions «œuvrer en autarcie» et affirmé n'avoir «pratiquement jamais collaboré» avec des entités comme la Cinémathèque algérienne ou le Cnca (Centre national du cinéma et de l'audiovisuel).

Estimant que les archives nationales devraient être le «réceptacle des travaux sur la mémoire», le DG des archives nationales a invité les intervenants dans ce domaine à s'unir pour «établir une stratégie commune» et «améliorer les conditions» de conservation et l'état des archives filmées, jugé «catastrophique».

Le président de la Fédération internationale des archives filmiques (Fiaf), Frédéric Maire, et le Secrétaire régional de la Fédération panafricaine des cinéastes (Fepaci) ont de leur côté réaffirmé le rôle et l'«importance» du travail accompli par les cinémathèques dans la préservation de la mémoire filmique.

Rebondissant sur ces propos, le réalisateur et producteur égyptien, Ahmed Atef, a déploré la perte par son pays de «près des deux tiers» de son patrimoine cinématographique, en raison de l'absence d'une cinémathèque égyptienne, a-t-il dit.

Ce patrimoine, «aujourd'hui majoritairement détenu par des chaînes de télévision saoudiennes et américaines» auquel s'ajoute la dégradation de plusieurs centaines de films, stockés dans de mauvaises conditions ou ravagés par les flammes suites à des sinistres, prive l'Égypte d'un pan important de sa mémoire, a-t-il détaillé.

La chef de projet World Cinema Project, Cecilia Cenciarelli, de la cinémathèque de Bologne (Italie) a indiqué qu'elle avait entamé aux fins de la restauration des recherches sur sept films algériens dont «Chroniques des années de braises» et «Le vent des Aurès» de Mohamed Lakhdar Hamina.

Saluant «les efforts des responsables (de la cinémathèque) depuis sa création, en particulier ceux de son ancien directeur Boudjemâa Kereche», le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a rappelé, devant les participants au colloque, que l'objectif de son département était de «recupérer les négatifs des films algériens entreposés à l'étranger» depuis plusieurs décennies.

Egalement présent lors de cette première journée du colloque, le chef de délégation de l'Union européenne, John O'Rourke est revenu sur les réalisations du programme d'appui de l'UE au patrimoine culturel algérien qui a, entre autres, dispensé des formations en matière de préservation et de restauration des archives audiovisuelles et photographiques, a-t-il rappelé.

Organisé par le ministère de la Culture, en collaboration avec le programme d'appui de l'UE, le colloque de deux jours prévoit des ateliers et des conférences sur la préservation de la mémoire cinématographique.

DEMAIN À ALGER

Remise des prix de la 15^e édition du Prix national de l'artisanat traditionnel et d'art

Une cérémonie de remise des prix de la 15^e édition du Prix national de l'artisanat et d'art, au cours de laquelle seront récompensées les 5 meilleures œuvres réalisées par les artisans, les coopératives et entreprises artisanales, sera organisée mardi à Alger, a-t-on appris hier d'un responsable du ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

L'événement auquel prendra part le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hacène Mermouri, vise notamment l'encouragement et la stimulation des artisans pour plus d'efforts dans le domaine de la création et de l'innovation, la promotion et la production artisanale nationale et la sauvegarde du patrimoine artisanal national, indique M. Sidi

Ali Sebba, directeur général de l'artisanat et des métiers auprès du ministère.

M. Sebba a expliqué que «contrairement aux éditions précédentes qui consistaient à attribuer six prix (3 dans l'artisanat traditionnel et autant dans celui d'art), cette 15^e édition a été élargie aux sept filières de l'artisanat traditionnel et d'art (travail du minéral, travail de la laine et des matières similaires, travail du tissu ou tissage, travail de l'argile, plâtre, pierre et verre et travail des matières diverses) pour permettre aux artisans, coopératives et entreprises artisanales exerçant la même activité de concourir dans un esprit d'égalité des chances».

Il a indiqué que la sélection des œuvres présentées par les artisans

est passée par plusieurs étapes à savoir une présélection locale au niveau de chaque chambre de l'artisanat et des métiers des 48 wilayas du pays, une autre régionale puis nationale ayant permis de sélectionner 31 œuvres et, enfin, une finale dont le choix a porté sur 5 œuvres inédites.

Il s'agit d'un service d'ustensiles en cuivre rouge, d'un tapis, d'une veste tissée de laine pure et habit brodé de symboles Tassili, d'une série de produits en poterie traditionnelle et d'un tableau d'art. Les récompenses relatives aux premiers prix de l'artisanat traditionnel et d'art pour chaque filière d'activité portent sur une récompense pécuniaire de 300.000 DA, une médaille et un diplôme d'honneur.

BOUIRA :

Le théâtre «Amar-Laskri» ouvre ses portes aux jeunes chanteurs de rap et de rai



Le siège du théâtre régional «Amar Laskri» de la ville de Bouira a ouvert samedi ses portes aux jeunes chanteurs de Rai et de Rap dans le cadre d'une série d'activités artistiques initiées par la direction de la culture pour encourager les jeunes talents.

La grande salle des spectacles du théâtre était pleine à craquer dont le public est composé essentiellement de jeunes de la ville de Bouira amoureux de la musique Rai et du Rap.

Plusieurs groupes de jeunes rappeurs se sont succédé sur la scène en interprétant leurs meilleurs tubes retraçant la vie quotidienne et les rêves des jeunes en Algérie.

Une dizaine d'autres jeunes engagés dans la chanson Rai ont pu également

égayer le public présent grâce à leurs mélodieuses voix et à la complémentarité de la musique avec les paroles d'amour et de nostalgie ayant tant subjugué les jeunes présents à ce gala.

«Nous avons organisé ce gala dans le cadre des différents activités artistiques et musicales de la direction de la culture visant à créer de la dynamique en milieu juvénile en les encourageant à promouvoir leurs talents dans la chanson Rai et Rap à Bouira», a expliqué à l'APS le directeur de la culture, El-Hachemi Bouhired.

Ainsi, la direction de la culture a décidé d'ouvrir les portes du théâtre régional pour permettre aux jeunes de s'exprimer via une série de concerts et de galas, ainsi que par le biais des séances de poésies et de pièces théâtrales pro-

grammées dans le même cadre, a ajouté le responsable.

Le jeune chanteur Khaled a profité de cette occasion pour chanter le public bouirai par ces belles chansons comme celles de «Bye bye maman», «Bladi chabba», ou encore «Ana Djazairi», parfaitement interprétées durant le concert.

«Je suis très content de participer à ce concert et de m'exprimer devant ce grand public bouirai, c'est une très bonne chose pour les jeunes de Bouira, et je souhaite que cela se reproduise chaque mois pour nous permettre de promouvoir nos compétences dans le domaine de la chanson Rap», a confié le chanteur à l'APS en marge du gala, qui s'est tenu dans une ambiance de fête.

Nouvelles brèves des Fédérations sportives algériennes

Athlétisme : la première édition du semi-marathon Smail Yefsah se déroulera le 21 octobre à Tala Amara (Tizi-Ouzou) sur une distance de 15,8 km.
Les inscriptions pour la course s'effectuent au siège de la Ligue d'athlétisme de Tizi-Ouzou, indiquent les organisateurs.

Handball : les différentes sélections régionales (Sud, Est, Centre, Ouest) animeront le tournoi international du Mémorial du 1er-novembre-1954, en mémoire à feu Dahmane Rahmouni, ex-président de la Fédération algérienne de handball (FAHB), prévu à Oran du 27 au 30 octobre.
En prévision de ce rendez-vous, les responsables de la FAHB, en collaboration avec les directeurs techniques régionaux, ont établi un programme spécifique pour l'installation des différentes sélections régionales afin de dégager les effectifs des équipes nationales des jeunes catégories.

Escrime : le collège technique national de la Fédération algérienne d'escrime s'est tenu vendredi au complexe sportif Ahmed-Ghermoul (Alger).
Les principaux points abordés lors de ce rendez-vous ont tourné autour des jeunes catégories et leur participation aux tournois du circuit international.

Badminton : la sélection algérienne juniors de badminton prendra part au Championnat du monde individuel de la catégorie, prévu du 16 au 20 octobre en Indonésie.
La sélection algérienne est composée de Linda Mazri, Hala Bouksani et Ines Ziani.

Sport et travail : les assises nationales sur le sport et travail qui se dérouleront en marge du Congrès africain (Algérie-2017), se tiendront du 2 au 5 novembre au Centre de regroupement des équipes nationales à Soufiana (Alger).

Rugby : la sélection algérienne de rugby affrontera son homologue zambienne le 4 novembre prochain à Mufulira (Zambie), pour le compte de la phase finale de la coupe d'Afrique des nations-2017 (zone C).
Une conférence de presse de la Fédération algérienne de la discipline est prévue lundi à Alger pour présenter cet événement.

Olympisme : le directeur du musée olympique algérien, Mohamed Yamani, a pris part à la 12e assemblée générale des musées olympiques du Comité international olympique (CIO), qui s'est déroulée les 5 et 6 octobre à Lausanne (Suisse).

TOURNOI INTERNATIONAL DE TENNIS JUNIORS À MOSTAGANEM:

Le Français Atmane Terence et la Hongroise Visontai Timea vainqueurs

Le Français Atmane Terence et la Hongroise Visontai Timea ont remporté le titre du 2ème tournoi international de tennis juniors (ITF) de Mostaganem, qui a pris fin samedi aux courts de Salamandre.

Le Français Atmane Terence a battu l'Algérien Rihane Youcef en finale par deux sets à zéro (2/0), alors que la Hongroise Visontai Timea a pris le meilleur sur l'Égyptienne Badaoui Amira par deux sets à un (2/1) dans un match qui a duré trois heures. En finale du double messieurs, la paire tunisienne Barhame Mohamed Anouar et Choulab Yacine a battu l'autre duo tunisien composé de Benabdellah Skander et Hilali Aziz par deux sets à un (2/1).

En finale double dames, la paire composée de la Tunisienne Bahri Firdaous et la Hongroise Visontai Timea a battu celle de l'Égyptienne Abdessaad Hania et Badaoui Amira sur le score de deux sets à zéro (2/0).

Le directeur du tournoi, Amine Hamzaoui a souligné, au terme de cette manifestation sportive, que la deuxième édition du tournoi ITF de Mostaganem, marquée par la participation de joueurs de l'équipe nationale algérienne, de la championne d'Afrique, l'Égyptienne Badaoui Amira et du champion français Bechlaghem César entre autres, a donné lieu à «des matchs serrés et disputés de deux à deux heures et demie, permettant aux joueurs d'améliorer leur classement mondial».

Amine Hamzaoui a ajouté que la deuxième édition du tournoi de Mostaganem s'est déroulée dans des conditions d'organisation «satisfaisantes», notant que ce tournoi international (8-14 octobre), inscrit au calendrier de la Fédération internationale de tennis, a réuni 64 joueurs de 9 pays à savoir l'Algérie, la Tunisie, la Libye, l'Égypte, la France, la Pologne, la Hongrie, la République tchèque et la Turquie.

APS

VOLLEY-BALL/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS (DAMES):

"Les Algériennes ont acquis une certaine expérience" (DTN)

Le Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de volley-ball (AFVB), Réda Bouzid, a estimé hier que l'équipe nationale féminine avait acquis une "certaine expérience" à l'issue de sa participation au championnat d'Afrique des nations 2017, disputé du 6 au 14 octobre au Cameroun, où l'Algérie s'est contentée de la sixième place au classement général.

"L'édition 2017 du championnat d'Afrique était une bonne occasion pour mettre cette équipe dans le bain du volley africain. Les filles ont acquis une certaine expérience en se frottant à des équipes avec plus d'expérience. Maintenant, il faut continuer sur la même dynamique et travailler encore plus", a indiqué Bouzid à l'APS.

Les Algériennes, qui ont terminé la phase de poules avec un bilan d'une victoire devant le Botswana (3-2) et deux défaites face à l'Égypte (3-0) et le Cameroun (3-1), n'ont obtenu que la 6e place après leur défaite face à la Tunisie 3 sets à 1, samedi en match de classement.

"Franchement, je ne suis pas satisfait sur le plan des résultats mais ce n'est pas aussi grave que cela car pour nous, cette équipe

est en période d'apprentissage.

Certes, on espérait le podium même si ce n'était pas l'objectif principal car la mission n'était pas aussi facile, c'est une nouvelle équipe homogène, on doit continuer à travailler pour atteindre notre objectif", a ajouté le DTN.

L'équipe algérienne a subi un grand changement dans son effectif par rapport à l'édition 2015 du championnat d'Afrique disputée au Kenya où elle avait terminé à la 2e place au classement après sa défaite en finale devant le



pays hôte 3 sets à 0. "Ce n'est plus la même équipe qui a pris part à la dernière édition où nous avons obtenu la deuxième place. Notre équipe est jeune et en pleine reconstruction car l'objectif principal est le titre africain 2019 si on continue à travailler comme il se doit", a conclu le DTN. L'édition

2017 a été dominée par le pays hôte, le Cameroun, qui a remporté sa première fois le titre de champion d'Afrique grâce à son succès contre le Kenya (tenant) sur le score de 3 sets à 0 samedi en finale disputée à Yaoundé. La troisième place est revenue à l'Égypte qui a dominé le Sénégal 3 sets à 0.

VOILE/EQUIPE NATIONALE SENIORS «RSX» :

6 athlètes convoqués pour un stage à Alger-plate

Six athlètes de l'équipe nationale seniors de la série "RSX" entameront mardi un stage de préparation qui s'étalera jusqu'au 22 octobre au niveau de l'École de voile d'Alger-plate (Alger), a indiqué la Fédération algé-

rienne de voile (FAV). "L'objectif est de préparer le championnat d'Afrique de la série qui se déroulera en Égypte du 25 novembre au 3 décembre 2017, ainsi que les Jeux Méditerranéens de 2018, prévus en Espagne du 22 juin au

ter juillet", a précisé l'instance fédérale dans un bref communiqué. Les athlètes concernés par le stage sont Hamza Bouras, Fayçal Benserai, Kheirredine Boussaha, Ramzy Boudjat, Abdelatif Djella et Djala Belaada.

TENNIS/TOURNOI ITF JUNIORS «RIAD 21» (QUALIFICATIONS): L'Algérienne Mebarki face à une Suisse au premier tour

L'Algérienne Bouchra Rehab Mebarki, exemptée du premier tour de la phase qualificative du tournoi international juniors de tennis «Riad 21» qui se dispute du 14 au 21 octobre à Rabat (Maroc), sera opposée dimanche à la Suisse Aleksandra Kocic lors du

second tour, selon le programme de compétition dévoilé samedi soir par les organisateurs.

En cas de victoire, Mebarki composera directement son ticket pour le tableau final de la compétition.

Outre Mebarki, l'Algérie

a engagé une deuxième joueuse dans ce tournoi de grade 4, sur les courts en terre battue du Tennis Club Riad Abdelaziz Boutaleb.

Il s'agit de Lynda Bekkaddour qui, contrairement à sa compatriote, intègrera directement le ta-

bleau final. Chez les garçons, trois Algériens s'étaient inscrits dans ce tournoi avant de se désengager, préférant disputer d'autres compétitions. Il s'agit de Karim Bendjama, Mohamed Racym Rahim et Youcef Rihane.

WUSHU / 14E ÉDITION DES CHAMPIONNATS DU MONDE : L'Algérie termine à la 21^e place

La sélection algérienne de wushu a décroché la 21e place, sur un total de 50 pays participant aux 14es Championnats du monde (Sanda / Taolu), disputés à Kazan (Russie) où elle a moissonné trois médailles de bronze.

Ces médailles algériennes ont toutes été décrochées dans la spécialité Sanda (combat), respectivement par Abdelkrim Benganem (-52 kg), Abdelhadi Bouabid (-70 kg) et Atik Louisa Lazazi (-65 kg).

Dix autres athlètes ont été engagés par l'Algérie dans cette compétition, dont trois ont réussi à atteindre les quarts de finale.

Il s'agit d'Abdelbasset Boussaïb, qui s'est incliné face au futur champion du monde chez les 48 kg, le Chinois Wung Jun Ji, ainsi que d'Abdelhakim Momo (80 kg) et de Nacera

Henni Siouane (-48 kg). La Chine a dominé la compétition avec 15 médailles d'or, suivie de l'Iran (8 or, 1 argent, 2 bronze) et Hong-Kong (5 or, 3 argent, 3 bronze).

Dans la spécialité Taolu (kata), les résultats de la sélection algérienne ont été beaucoup moins encourageants et ce dans différentes spécialités, «ce qui confirme la nécessité de continuer à travailler pour atteindre un meilleur niveau qui permettra peut-être aux Verts de viser plus haut lors des prochaines compétitions internationales», selon les avis de plusieurs techniciens.

Pour sa part, le président du comité national de kung fu wushu au sein de la Fédération algérienne des arts martiaux (FAAM), Yahia Bedour a considéré que «l'Algérie possède de

très bons athlètes capables de s'exprimer au plus haut niveau».

Tout ce qui leur manque, c'est une meilleure prise en charge en termes de préparation».

Revenant sur les résultats obtenus par la sélection algérienne aux Mondiaux de Kazan, Bedour a mis l'accent sur «la grosse fatigue» générée par le long périple en Russie, qui de surcroît «n'a pas laissé suffisamment de temps aux athlètes pour bien récupérer», attirant également l'attention sur l'arbitrage qui, selon lui, «a quelque peu lésé» les représentants algériens, notamment «à cause des nouveaux règlements qui ont été promulgués à la toute dernière minute par la Fédération internationale de la discipline», a-t-il publié sur les réseaux sociaux.

COUPE D'ALGÉRIE VTT : Le Cyclo-Bône Club d'Annaba remporte la quatrième manche

Le Cyclo-Bône Club d'Annaba a remporté, samedi, à Annaba, la quatrième manche de la coupe d'Algérie du vélo amateur (VTT) dans la catégorie séniors au classement général par équipe, qui a mis en lice 72 cyclistes.

Au classement général par équipes, dans la catégorie des séniors, Mourad Allal s'est adjugé la première place, Youcef Khelil, sociétaire du Mouloudia de Batna a décroché la seconde, alors que Salaheddine Djebbar de la wilaya d'Annaba est arrivé à la troisième place. Dans la catégorie des juniors par équipes, Khaled Refasse d'Annaba a décroché la première place, suivi par Dhaiaeddine Bousseffasf d'Alger et Mohamed Laïd Nouaouria de Guelma. Dans la catégorie séniors (individuel), le cycliste Salah Eddine Djebbar de la wilaya d'Annaba a obtenu la première place, suivi de Youcef Khelil du Mouloudia de Batna et de Mourad Allal de Cyclo-Bône club d'Annaba.

Dans la catégorie juniors (individuel), Khaled Refasse d'Annaba a décroché la première place, suivi par Mohamed Laïd Nouaouria de Guelma et Dhaiaeddine Bousseffasf d'Alger.

Concernant la catégorie des masters, les coureurs Khaled Attaallah a franchi la ligne d'arrivée le premier, laissant la seconde et la troisième place respectivement à Mounir Berchiche et Adel Kenbil d'Annaba.

La course s'est déroulée sur un parcours montagneux de 6 km dans la région d'Aïn Achir de la ville d'Annaba, et vu la participation d'une seule cycliste, Mouna Sandra Malki du Cyclo-Bône club d'Annaba.

Cette compétition a été organisée par la ligue de cyclisme de la wilaya hôte du concours avec la direction de wilaya de la jeunesse et des sports (DJS) sous l'égide de la Fédération algérienne de cyclisme. Les trois précédentes manches de la coupe d'Algérie VTT s'étaient déroulées respectivement dans les wilayas de Souk Ahras, Blida et Guelma.

AÏN DEFLA : Le 1^{er} concours national de saut d'obstacles interrompu par l'obscurité

Les finales du 1^{er} concours national de saut d'obstacles organisées par Aïn Defla n'ont pu aller à leur terme en raison de l'obscurité qui s'est abattue sur le centre équestre Cheikh Bouaâama de la ville où la compétition s'était ouverte deux jours plus tôt.

Certains cavaliers qui préconisaient le recours au tirage au sort pour désigner le vainqueur, le président du jury, Zaïter Abdelkader a indiqué que dans pareille situation, le recours aux meilleurs chronos pour départager les concurrents s'impose, faisant remarquer que la poursuite de la compétition n'était pas sans risque pour les cavaliers et leurs chevaux.

Dès lors qu'il y avait beaucoup de concurrents ex-aequo, l'option du recours au barrage pour les départager s'imposait d'elle-même, mais l'obscurité régnante consécutivement à la tombée de la nuit rendait cette option irréalisable, s'est-il défendu.

Lui emboitant le pas, le secrétaire général de la Fédération Equestre Algérienne (FEA), Benslimane Othmane, a indiqué que l'interruption de la compétition pour des considérations extra-sportives ne constitue pas une première, notant que des facteurs imprévisibles telles les pluies torrentielles ou les vents violents peuvent empêcher les courses d'aller à leur terme.

Il a considéré que les cavaliers qui ne sont pas distingués ce samedi peuvent se rattraper la semaine prochaine à la faveur du déroulement du grand prix consacré aux cadets, juniors et séniors, faisant remarquer que les épreuves y afférentes sont préparatoires à la finale du championnat d'Algérie qui se déroulera le 1^{er} novembre prochain au Caroubier (Alger).

Observant non une certaine philosophie qu'à quelque chose malheur est bon, le président de l'association Tadjé, (l'une des parties organisatrices de la compétition), Kouache Tadjeddine a, pour sa part, indiqué que cet incident nous incitera à demander aux responsables locaux du sport à doter, dans les plus brefs délais, le centre équestre en éclairage.

Quelque 150 cavaliers (filles et garçons) venus de 9 wilaya ont pris part au 1^{er} concours national de saut d'obstacles ouvert jeudi au centre équestre cheikh Bouaâama de Aïn Defla.

Organisée conjointement par la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de Aïn Defla et l'association locale d'équitation Tadjé sous l'égide de la fédération nationale de la discipline, cette compétition de trois jours consacrée aux chevaux âgés entre 4 et 6 ans constitue une opportunité pour affûter la préparation de base des athlètes, selon les organisateurs de la compétition.

APS

CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS DE CYCLISME À BISKRA : Alovich Alexandre (Ennasr émirati) remporte le contre-la-montre

Le cycliste Ukrainien, Alovich Alexandre du Club émirati Ennasr a remporté, samedi, la médaille d'or du contre-la-montre individuel au championnat arabe des clubs champions de cyclisme organisé à Biskra, en 49 mn22' devant l'Algérien Azzeddine Laâgab du GSP.



Le champion arabe 2017, qui a parcouru la piste avec une vitesse moyenne de 46,45 km/heure, a déclaré à la fin de la course être fier d'avoir décroché ce titre qui s'ajoute à son palmarès.

De son côté, le cycliste algérien, Azzeddine Laâgab du GS Pétroliers a décroché la médaille d'argent, en terminant la course en 50 mn12', alors que son compatriote, Mansouri Hamza (groupement Sovac), cou-

ronné d'une médaille de bronze, a parcouru le circuit en 50 mn 59'.

Pas moins de 16 cyclistes issus de huit (8) clubs ont pris part à cette course de 38 km.

Les coureurs qui ont entamé l'épreuve depuis la Place de la liberté au centre-ville de Biskra, sont passés par la commune d'El Outaya avant de retourner au point de départ.

Les athlètes participants à la 6^{ème} édition du championnat arabe des clubs champions de cyclisme reprendront, lundi, la compétition après une journée de repos pendant laquelle ils visiteront plusieurs sites touristiques à travers les oasis des Ziban.

Le championnat arabe est organisé par l'union arabe de cyclisme en collaboration avec la fédération algérienne de cyclisme et la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Biskra.

BASKET-BALL/CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS : 14 clubs, dont le GSP, confirment leur participation

Quatorze clubs ont confirmé leur participation au championnat arabe des clubs champions de basket-ball (messieurs), organisé par l'AS Salé (Maroc) du 23 octobre au 3 novembre, dont le représen-

tant algérien le GS Pétroliers. Les clubs ayant confirmé leur participation sont : l'AS Salé et El Feth Riyadi (Maroc), le GS Pétroliers (Algérie), Monastir et Radès (Tunisie), El Jazira (Egypte), Homent-

men (Liban), Al Gharrafa (Qatar), El Feth (Arabie Saoudite), Al Ahly (Emirats arabes unis), El Mahrek (Bahreïn), Nazoua (Oman), Al Nasr (Libye) et Pétrole Sud (Irak). Lors de la dernière édition, dispu-

tée en Tunisie, l'ES Sahel avait remporté le trophée en s'imposant devant l'AS Salé (72-62), alors que le GS Pétroliers avait échoué au pied du podium en s'inclinant face au club qatari d'Al Gharrafa (76-82).

TENNIS / TOURNOI «FUTURES 31» EN TUNISIE (QUALIFICATIONS): L'Algérien Hichem Yasri éliminé au premier tour

Le tennismen algérien Hichem Yasri a été éliminé samedi du tournoi «Futures 31», organisé du 14 au 21 octobre 2017 à Hammamet (Tunisie), après sa défaite par deux sets à zéro contre le Croate Karlo Kranic, au premier tour des qualifications.

Un match presque à sens unique, remporté assez facilement (6-1, 6-0) par le Croate, qui au prochain tour croquera la tête de série N.11, l'Allemand Charly Zick, qui de son côté a été

exempté du premier tour. Cette compétition, destinée uniquement aux messieurs et dotée d'un prize-money de 15.000 USD, a drainé la participation de certains joueurs relativement bien classés sur le plan mondial, notamment, le Français Alexandre Muller (331^e), le Canadien Steven Dier (341^e) et le Croate Nino Serdariusic (345^e).

Le tournoi se déroule sur les courts en terre battue du Sentido Phénicia, à Hammamet (Tunisie).



VOLLEY-BALL / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS 2017 (DAMES) :

Le Cameroun sacré pour la première fois

La sélection féminine camerounaise de volley-ball a remporté pour la première fois le titre de champion d'Afrique grâce à sa victoire contre le Kenya (tenant) sur le score de 3 sets à 0 samedi en finale disputée à Yaoundé.

Les Algériennes soutenues par un public

nombreux ont remporté les trois sets (25-22, 25-19 et 29-27). La troisième place est revenue à l'Egypte qui dominé le Sénégal 3 sets à 0 (25-20, 25-19, 25-23) samedi en match de classement.

De son côté, la sélection algérienne de volley-ball a terminé à la 6^e place

du tournoi, après sa défaite face à la Tunisie 1 sets à 3 (13-25, 21-25, 25-23, 16-25), en match de classement (5^e-6^e places) disputé également samedi à Yaoundé.

Éliminées dès la première phase du tournoi, les Algériennes avaient terminé à la 3^e place du

groupe A avec un bilan d'une victoire devant le Botswana (3-2) et deux défaites face à l'Egypte (3-0) et le Cameroun (3-1).

Le Cameroun et le Kenya sont qualifiés pour le Mondial-2018 qui sera organisé au Japon du 29 septembre au 20 octobre prochains.

FOOTBALL / LIGUE 2 MOBILIS - CLASSEMENT DES BUTEURS : Baouche (ASO Chlef) conforte sa première place avec un 5^e but

L'attaquant de l'ASO Chlef, Sofiane Baouche, a conforté sa première place au classement des meilleurs buteurs de la Ligue 2 Mobilis de football, avec une cinquième réalisation personnelle, inscrite vendredi à l'occasion de la 6^e journée qui a vu son équipe l'emporter à domicile contre l'AS Ain M'lila (1-0). Baouche (28 ans) avait ouvert son compte-but dès la première journée, en inscrivant un des deux buts ayant permis à son équipe de revenir avec un nul de chez le GC Mascara (2-2), avant de s'offrir un doublé lors de la deuxième journée e, contre le WA Tlemcen (2-0). L'attaquant chélifien était resté muet pendant la 3^e journée, mais il a retrouvé le chemin des filets la journée suivante, offrant à son équipe une précieuse victoire à domicile contre le CRB Ain Fakroun (1-0).

Baouche a connu un nouveau coup d'arrêt lors de la 5^e journée, avant de retrouver son efficacité dès la journée suivante, en offrant une nouvelle victoire à l'ASO, contre l'ancien leader de la Ligue 2 Mobilis, l'AS Ain M'lila (1-0).

Une réussite sur le plan personnel qui permet à son équipe de se hisser à la quatrième place du classement général, avec 12 points.

LIGUE 1 DE FOOTBALL (CLASSEMENT DES BUTEURS) : Abid rejoint Frioui et Cissé en tête

L'attaquant du CS Constantine Mohamed Amine Abid, auteur d'un doublé vendredi lors de la victoire de son équipe sur le terrain de l'US Biskra (2-1), a rejoint son coéquipier le Malien Moctar Mohamed Cissé et Samy Frioui (USM Blida) en tête du classement des buteurs du championnat de Ligue 1 Mobilis de football avec 3 buts chacun, au terme de la 6^e journée disputée durant le week-end.

Buteur déjà lors de la victoire décrochée à domicile face au MC Alger (1-0) pour le compte de la 5^e journée, Abid s'est mis à l'évidence à Biskra en offrant à son équipe une précieuse victoire qui a permis au CSC de se hisser en tête du championnat pour la première fois depuis plusieurs saisons.

Le meilleur buteur du précédent exercice Ahmed Gasmî (NA Hussein-Dey) avec 14 buts dont 8 pénalités, a marqué 2 buts depuis le début de l'actuel exercice. Le 2^e meilleur buteur de la saison 2016-2017 Mohamed Amine Hamia du CR Belouizdad en est également à deux réalisations.

LIGUE 2 FRANÇAISE - LE HAVRE : L'Algérien Ferhat toujours en tête du classement des meilleurs passeurs

L'attaquant international algérien du Havre AC, Zinedine Ferhat caracole toujours en tête du classement des meilleurs passeurs du Championnat de Ligue 2 française, avec six offrandes en onze journées, selon les statistiques publiées dimanche par la Ligue française de football (LFP).

Le doyen des clubs français reste sur une défaite (3-0) chez Clermont Foot 63, samedi pour le compte de la 11^e journée, mais cet échec n'a pas empêché l'ancien N.7 de l'USM Alger de conserver sa place en tête des meilleurs passeurs, où il devance sur le podium Julien Fausurier et Diego Rigonato, respectivement sociétaires du Stade brestois et du Stade de Reims, avec cinq offrandes chacun. Ces statistiques confirment la bonne forme actuelle de Ferhat (24 ans), sacré meilleur joueur du Championnat de Ligue 2 française au mois d'août dernier, quand il avait devancé le meneur de jeu de Sochaux, Flori

FOOTBALL : Rabah Saâdane nouveau DTN, Boualem Charef désigné DEN (FAF)

L'ancien sélectionneur national, Rabah Saadane, a été désigné nouveau Directeur technique national (DTN), a annoncé hier la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Saadane (72 ans), qui a conduit les Verts à deux phases finales de Coupe du monde (1986 au Mexique et 2010 en Afrique du Sud), succède ainsi à la tête de la DTN à Fodil Tikanoline qui a quitté son poste le mois de septembre dernier.

D'autre part, Boualem Charef a été nommé Directeur des équipes nationales (DEN).

Le technicien, qui fêtera ses 59 ans en février prochain, a entraîné plusieurs clubs en Algérie notamment l'USM El-Harrach, réussissant à construire un collectif plein de confiance et de personnalité avec une matière première moins riche que celle de ses principaux rivaux.

Saadane et Charef avaient fait équipe en 2003



à la tête de la barre technique des Verts, rappelle-t-on.

Le président de la FAF, Kheïreddine Zetchi, a procédé dimanche à l'installation de Rabah Saadane et Boualem Charef à leurs

postes respectifs.

"L'installation s'est déroulée au milieu de la matinée au Centre technique national de Sidi-Moussa dans une ambiance familiale.

Le président de la FAF et

ses deux interlocuteurs se sont mis d'accord sur tous les détails du contrat et sur les objectifs à atteindre à court, moyen et long termes", a précisé l'instance fédérale dans un bref communiqué.

COUPE DU MONDE 2018 (6^E ET DERNIÈRE JOURNÉE/GR. B) ALGÉRIE-NIGERIA : Le Gabonais Eric Arnaud Otego Castane au sifflet

La Fédération internationale de football (FIFA) a désigné l'arbitre gabonais Eric Arnaud Otego Castane pour diriger le match Algérie-Nigeria, le 10 novembre au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (20h30), comptant pour la 6^e et dernière journée (Gr.

B) des qualifications de la Coupe du monde 2018, rapporte la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

Eric Arnaud Otego Castane sera

assisté d'Aboubacar Doumbouya (Guinée) et de Seydou Tiaam (Burkina Faso).

Le quatrième arbitre est Juste Ephrem Zio (Burkina Faso), précise la même source.

Cette rencontre est sans enjeu et pour l'Algérie, éliminée avant cette ultime journée de la course pour le Mondial, et pour le Nigeria, qualifiée à l'issue de sa victoire à domicile face à la Zambie (1-0) lors de la précédente journée.

Au classement, l'Algérie ferme la marche du groupe avec un seul point alors que le Nigeria caracole en tête avec 13 points, suivi de la Zambie (7 pts) et du Cameroun (6 pts).

La sélection nationale se trouve sans entraîneur suite à l'annonce, par la FAF, de sa décision de mettre fin au contrat le liant au technicien espagnol Lucas Alcaraz, qui sera probablement remplacé par l'ancien joueur-vedette des Verts, Rabah Madjer.

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL (7^E JOURNÉE) : Paradou AC - DRB Tadjenanet pour ouvrir le bal

La 7^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football débutera lundi avec au menu une seule rencontre opposant le Paradou AC au DRB Tadjenanet au stade Omar-Hamadi d'Alger (17h00), dans un duel ouvert à tous les pronostics.

Le PAC (7e, 8 pts) qui reste sur un match nul décroché au stade du 20-août-1955 face au NA Hussein-Dey (1-1) est appelé à confirmer son regain de forme face au Difaâ (7e, 8 pts), vainqueur à domicile face à l'USM Blida (1-0) et en plein redressement depuis l'arrivée à la barre technique de Kamel Mouassa.

Une victoire des Pacistes leur permettrait de se hisser provisoirement à la 4^e place au classement en compagnie de la JS Saoura et du MC Oran qui comptent 11 points chacun.

La suite des rencontres de cette 7^e journée se déroulera mardi avec à l'affiche le choc de l'Est entre le leader CS Constantine (13 pts) et l'ES Sétif (2e, 12 pts).

Cette journée sera tronquée du match USM Alger - US Biskra, reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement des Algérois en demi-finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique prévue samedi prochain en déplacement face au WA Casablanca.

Mardi 17 octobre :

A Oran (Ahmed-Zabana) : MC Oran - MC Alger (16h00)

A Médéa : Olympique Médéa - CR Belouizdad

(16h00)
A Blida (Brakni) : USM Blida - USM Bel-Abbès (16h00)
A Tizi-Ouzou : JS Kabylie - USM El-Harrach (16h00)
A Constantine (Hamlaoui) : CS Constantine - ES Sétif (17h45)
A Béchar : JS Saoura - NA Hussein-Dey (19h00)

A Alger (Omar-Hamadi) : USM Alger - US Biskra (reporté à une date ultérieure)

Classement :	Pts	J
1). CS Constantine	13	6
2). CR Belouizdad	12	6
-). ES Sétif	12	6
4). JS Saoura	11	6
-). MC Oran	11	6
6). USM Bel-Abbès	10	6
7). JS Kabylie	8	6
-). Paradou AC	8	6
-). DRB Tadjenanet	8	6
10). NA Hussein Dey	7	6
11). Olympique Médéa	6	6
12). USM Alger	5	4
-). MC Alger	5	5
14). US Biskra	4	6
15). USM El Harrach	1	5
-). USM Blida	1	6.

LE NOUVEL ENTRAÎNEUR PRÉSENTÉ AUX JOUEURS

On connaît enfin le nouvel entraîneur de Valenciennes. Sans surprise, il s'agit de Réginald Ray. Le technicien de 48 ans a été présenté ce samedi matin aux joueurs nordistes, rapporte L'Équipe. L'ex-entraîneur du Paris FC, qui succède donc à Faruk Hadzibegic, disputera son premier match à la tête de VA face... au Paris FC vendredi prochain.



DIEGO SIMEONE TOUJOURS MAUDIT FACE À BARCELONE

En 12 confrontations face aux Blaugrana en Liga, l'entraîneur argentin n'a toujours pas gagné. La série se poursuit après le match nul de ce samedi.

La douzième tentative a encore été un échec pour Diego Simeone. L'entraîneur des Colchoneros n'a toujours pas connu le goût de la victoire en Liga. Le match nul de ce samedi soir, sur le score de 1-1 est venu rajouter de la frustration car son équipe menait jusqu'à l'égalisation de Luis Suarez à dix minutes de la fin. Ainsi le bilan du technicien argentin est de quatre matches nuls et de huit défaites face à l'équipe de Lionel Messi. Prochaine chance début mars pour la rencontre retour, au Camp Nou.

Zinedine Zidane rend hommage à Karim Benzema !

De retour de blessure, Karim Benzema a retrouvé le chemin des filets avec le Real Madrid. Une performance que n'a pas manqué de souligner Zinedine Zidane.

Zinedine Zidane est fier de Karim Benzema. Blessé depuis le 9 septembre dernier, l'international français a retrouvé les terrains avec le Real Madrid ce samedi après-midi contre Getafe (victoire du Real Madrid 2-1). Et il ne lui aura fallu que 39 minutes pour ouvrir le score et son compte but en Liga. Dans des propos rapportés par L'Équipe, Zinedine Zidane a tenu à féliciter son numéro 9.

De Bruyne, Guardiola en "spectateur"

Dans une superbe forme en ce début de saison, le milieu de terrain Kevin De Bruyne (26 ans, 8 matchs et 1 but en Premier League cette saison) a encore régalé samedi lors du carton de Manchester City contre Stoke City (7-2). Face aux Potters, le Belge s'est tout simplement retrouvé impliqué sur 4 buts des Skyblues avec notamment deux passes décisives. Son manager Pep Guardiola a savouré cette prestation XXL. "Je suis un spectateur. Je suis manager, mais je suis un spectateur comme vous, a encensé le technicien catalan en conférence de presse. Donc quand c'est Kevin, on s'attend à ce qu'il tire ou à ce qu'il fasse quelque chose, mais on ne s'attend pas à ce qu'il joue dans la même position que celle d'où il a reçu le ballon. C'est pourquoi je suis un spectateur. Tout ce que vous aimez, je l'apprécie aussi." Entendre Guardiola rendre hommage au Diable Rouge après une rencontre ? C'est devenu une habitude au cours des derniers mois !

ANNIVERSAIRE Amel et manel



Ont soufflées leur 1ère bougie, en cette heureuse circonstance, leur père Mohamed, ses grands-parents et toutes la famille Kanoun, leur souhaitent un joyeux anniversaire au deux petites princesses.

Tottenham : Pochettino évoque l'adaptation à Wembley

En dominant Bournemouth (1-0), samedi, Tottenham a remporté son premier match de la saison à Wembley. Une malédiction enfin brisée pour les hommes de Pochettino, qui pense que son équipe doit s'habituer à jouer dans ce stade.

Déjà la fin pour Rodriguez ?

En difficulté au Real Madrid, le milieu offensif James Rodriguez (26 ans, 5 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) a été prêt cet été pour deux ans au Bayern Munich avec une option d'achat fixée entre 35 et 40 millions d'euros. Mais problème, le Colombien avait été recruté sur l'insistance de Carlo Ancelotti, récemment licencié de son poste et remplacé par Jupp Heynckes. Et d'après le média espagnol Don Ballon, l'ancien Monégasque a très mal vécu le départ du technicien italien. Affecté par cette situation, James penserait même à quitter le Bayern avant le terme de la saison en cours. Pour se relancer, le Sud-Américain serait tenté par une aventure en Major League Soccer. De son côté, Heynckes s'est montré prêt à aider son joueur



ALGÉRIE - UA

M. Messahel à Addis-Abeba pour prendre part à la session extraordinaire du Conseil exécutif de l'UA

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, est arrivé hier à Addis-Abeba, où il prendra part aux travaux de la session extraordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA), prévue aujourd'hui, à indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE).

« Cette session extraordinaire, convoquée conformément à la décision 967 de la 31ème session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine, tenue en juillet 2017, aura pour objet d'examiner les préparatifs du 5ème sommet Union africaine-Union européenne, qui se tiendra à Abidjan les 29 et 30 novembre 2017 », a précisé la même source.

Outre la position africaine commune sur les Accords ACP, cette session examinera essentiellement "les documents devant sanctionner le sommet d'Abidjan, notamment la Déclaration conjointe et le document portant les programmes et projets prioritaires à réaliser conjointement par les deux parties durant la période 2018-2023", a souligné le communiqué du MAE.

En marge de cette session, le ministre des Affaires étrangères aura des entretiens bilatéraux, notamment avec le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a indiqué la même source.

ALGÉRIE-NIGER :

Mermouri : «Nécessité de renforcer la coopération dans le domaine du tourisme et de l'artisanat»

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hacène Mermouri, a mis en avant hier à Alger la nécessité de renforcer la coopération entre l'Algérie et le Niger dans le domaine du tourisme et de l'artisanat à travers notamment l'échange d'expériences en matière de formation, de recyclage et de commercialisation des produits.

Dans une déclaration à l'APS au terme de l'installation, avec le ministre nigérien du Tourisme et de l'Artisanat, Ahmet Boto, des Commissions mixtes de suivi des accords de tourisme et d'artisanat conclus entre les deux pays, M.

Mermouri a indiqué que l'installation de ces commissions s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre de l'accord de coopération signé en 2011 relatif au tourisme et l'artisanat, notamment dans son volet ayant trait au «soutien à la formation, au recyclage et à la commercialisation, outre la redéfinition de certains parcours touristiques, et la mise en place d'une dynamique touristique entre les deux pays».

Le ministre a ajouté dans ce sens que les propositions et recommandations de ces commissions permettront de «servir l'intérêt commun en ce qui concerne la promotion et le développement de la coopération bilatérale dans le domaine du tourisme et de l'artisanat».

Pour sa part, le ministre nigérien a mis en avant «la qualité des relations de coopération unissant les deux pays dans différents domaines, notamment dans le domaine du tourisme et de l'artisanat», soulignant par la même occasion la «nécessité de les renforcer pour garantir une réussite servant l'avenir des deux pays et peuples».

M. Boto a fait état dans le même contexte de l'existence de «fortes relations de coopération entre les spécialistes et professionnels des deux pays», ce qui nécessite «a-t-il dit «une réflexion autour des moyens à même de renforcer cette coopération dans le domaine du tourisme et de l'artisanat, fortement secoué les dernières années en raison de la situation sécuritaire prévalant dans la région, ainsi que des pressions extérieures».

AVIS DE DÉCÈS

Les familles Ouali et Bahloul, parents et alliés de Hammam Guergour, Séfif, Béjaïa et Alger, ont l'immense douleur de faire part du décès de leur très chère et regrettée mère, sœur et tante Mme veuve Ouali Sakina, née Bahloul, survenu hier à Bougaâ (Séfif) à l'âge de 83 ans des suites d'une maladie. L'enterrement aura lieu aujourd'hui au cimetière de Sid El Djoudi (Hammam Guergour, Bougaâ), après la prière du dhur.

Qu'Allah le Tout Puissant accorde à la défunte Sa sainte miséricorde et L'accueille dans Son vaste paradis.

A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons.

ALGÉRIE - UIP

Bensalah réitère l'attachement de l'Algérie au règlement politique des crises et au droit des peuples à l'autodétermination

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a réitéré hier à Saint-Petersbourg, l'attachement de l'Algérie au principe «du règlement politique des crises et des conflits» et du droit des peuples à l'autodétermination.

«Fidèle à ses principes, notre pays a toujours favorisé le recours à la résolution politique des conflits qu'ils soient en Libye, au Mali, en Syrie ou au Yémen», a déclaré M. Bensalah dans son discours à la 137ème Assemblée de l'Union Interparlementaire (UIP), ajoutant que «partant de ce principe, l'Algérie est fermement convaincue que le règlement de la question du Sahara Occidental réside dans le fait de permettre au peuple sahraoui d'exercer pleinement son droit à l'autodétermination, conformément aux principes de la légalité internationale, comme elle réitère son soutien au recouvrement du peuple palestinien, de ses droits nationaux et l'édification d'un Etat indépendant avec la ville Sainte d'El Qods comme capitale».

«Nous estimons, par ailleurs, que la communauté internationale doit agir de manière prompt et efficace afin de mettre fin à la tragédie que vivent les Musulmans Rohingya», a-t-il affirmé.

M. Bensalah a rappelé «l'impérieuse nécessité d'encourager le dialogue interreligieux et inter-ethnique «pour garantir le développement et le progrès des peuples et éradiquer toute forme d'extrémisme, de fanatisme et de violence».

Par ailleurs, le président du Conseil de la nation a indiqué que la 137ème Assemblée de l'UIP «est une opportunité que nous devons saisir afin de, contribuer à l'enrichissement du débat autour du thème: Promouvoir le pluralisme culturel et la paix à travers le dialogue interreligieux et inter-ethnique, et de procéder par la même occasion, à un échange de points de vue concernant



d'autres questions, au sujet desquelles il faut exprimer et clarifier nos positions».

«Il s'agit là de thèmes qui sont à même de susciter le débat autour des moyens et outils qui nous permettent d'influer de manière positive sur les politiques ayant trait à la solidarité et au vivre ensemble, entre nos peuples, dans le cadre d'une politique humanitaire complémentaire, cela en égard au fait que, le monde vit une recrudescence inquiétante de l'extrémisme, du racisme et de l'intolérance, qui s'imprègnent du rejet de l'autre et de l'instrumentalisation de la religion et de la race comme causes de la haine et de la confrontation», a-t-il relevé.

M. Bensalah a fait remarquer que le monde «connait une flambée de tensions et d'insécurité dans certaines régions, à l'instar de certaines régions d'Afrique et du Moyen Orient», précisant que cette situation «est générée par l'interaction de facteurs endogènes et exogènes, qui entravent le développement de ces régions ainsi que le processus d'édification démocratique et institutionnelle».

Par ailleurs, le président du Conseil de la nation a tenu à souligner le fait que l'Algérie «a toujours contribué à l'instauration de la paix et œuvré en faveur du bannissement des conflits dans la ré-

gion, à travers la mise en place d'un partenariat fort et une coopération constructive, dans le but de garantir le développement économique et d'orienter les efforts vers la concrétisation des objectifs du troisième millénaire».

«Dans le même contexte, l'Algérie a enraciné au sein de la société, le principe de la tolérance par l'adoption de la charte de la paix et de la réconciliation nationale et toutes les mesures y afférentes, initiée par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika», a-t-il rappelé, précisant qu'il s'agit «de mesures civilisationnelles qui consacrent la tolérance comme valeur sociétale incluant toutes les différences qu'elles soient culturelles, religieuses ou ethniques».

Selon M. Bensalah, le renforcement du dialogue interreligieux et interethnique «incombe aux institutions ayant un lien direct avec les peuples à l'image, en premier lieu, des organisations de la société civile et des Assemblées législatives, en exploitant de manière optimale, les mécanismes mis à leur disposition, dans le but de, rapprocher les points de vue et les traduire sous forme de textes législatifs adéquats».

Dans ce contexte, il a rappelé que l'Algérie «a engagé une stratégie de réforme profonde dont le couronnement

a été l'importante révision constitutionnelle intervenue l'année passée qui, comporte de nouvelles dispositions, qui confortent les acquis démocratiques et concrétisent la parité entre les Femmes et les Hommes».

«Cette révision constitutionnelle a renforcé les fondements de l'identité nationale en constitutionnalisant la langue amazighe langue nationale et officielle, dont l'Etat œuvre à promouvoir les différents dialectes usités dans la société algérienne», a-t-il noté. «L'évocation de la paix et de la pluralité culturelle ne doit nullement occulter leur relation corollaire, avec le développement et la démocratie participative, tout autant que la sécurité alimentaire à laquelle, il faut accorder un intérêt particulier, ainsi qu'à l'écart en matière de technologie entre le Nord et le Sud», a-t-il estimé, expliquant que «l'ensemble de ces facteurs entrave tous les efforts, visant l'instauration de la culture de la tolérance et de la solidarité entre les différentes composantes de la communauté internationale».

Rappelant que des attentats terroristes avaient affecté ces derniers temps plusieurs parties du monde, M. Bensalah a souligné que «devant de tels actes, nous ne pouvons nous contenter d'exprimer notre indignation et nos regrets».

«Il s'agit d'un fléau international ne respectant ni frontières ni cultures».

C'est là un état de fait au sujet duquel, l'Algérie n'a cessé d'attirer l'attention depuis les années 1990 et son éradication est désormais devenue une obligation pour l'ensemble des pays», a-t-il conclu.

ALGÉRIE - MALI

M. Messahel transmet un message du Président Bouteflika à son homologue malien portant sur la situation dans la région

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel a été reçu samedi par le président de la République du Mali, Ibrahim Boubakar Keita, auquel il a transmis les sentiments de fraternité et d'estime du président de la République Abdelaziz Bouteflika, ainsi que son message portant sur la volonté de renforcer les relations bilatérales et la concertation sur les questions régionales.

Le Président Keita a tenu à réitérer sa gratitude au Président Bouteflika, pour son engagement personnel et ses efforts pour accompagner les maliens sur la voie du dialogue en vue de retrouver la paix et la stabilité dans le pays.

Il s'est, par la suite, félicité de la qualité des liens bilatéraux et du haut niveau de coopération qui leur a été imprimé depuis sa visite à l'Algérie en mars 2015, tout en marquant l'intérêt qu'il porte au renforcement de la coopération entre les deux

pays. Il s'est également félicité de la participation algérienne à la prochaine édition de la Foire internationale de Bamako, en qualité d'invité d'honneur. Le Président Keita a, par ailleurs, abordé la situation dans son pays et dans la région, tout comme la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali. Il a mis un accent particulier sur les défis auxquels est confrontée la région en soulignant la nécessité d'une concertation accrue entre les deux pays pour y faire face.

Pour sa part, M. Messahel, qui effectue une tournée dans les capitales de certains pays du Sahel, a renouvelé l'engagement de l'Algérie à poursuivre la coopération avec le Mali en vue d'accompagner les frères maliens dans leur quête de stabilité et pour sortir de la crise que connaît le pays. Il s'est, par la même occasion, félicité du niveau atteint

dans la mise en œuvre des décisions issues de la dernière session de la Haute Commission mixte algéro-malienne, tenue en novembre 2016 à Bamako. Le message du Président de la République a également porté sur la situation dans la région. A ce titre, M. Messahel a évoqué les différentes menaces dans la zone du Sahel notamment le terrorisme, le crime organisé et la migration clandestine, sur lesquelles une concertation régulière entre les deux pays est nécessaire. Le Président malien a chargé le ministre Abdelkader Messahel de transmettre ses salutations fraternelles et ses sentiments d'estime et de considération au président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

L'entretien s'est déroulé en présence du ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop.